

Version n° : 9,0

Date d'émission : le 13-Décembre-2013

Date de révision : le 14-Juin-2023

Date de la version remplacée: le 05-Mai-2022

## RUBRIQUE 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1. Identificateur de produit

<b>Nom de la substance</b>	Colophane
<b>Nom commercial de la substance</b>	SYLVAROS™ DR 731D
<b>Numéro d'identification</b>	650-015-00-7 (Numéro index)
<b>Numéro d'enregistrement</b>	01-2119480418-32-0036, 01-2119480418-32-0001, 01-2119480418-32-0002
<b>Synonymes</b>	Aucun(e)(s).
<b>Numéro de la FDS</b>	8820
<b>Code de produit</b>	200000000367

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

<b>Utilisations identifiées</b>	Fabrication de substance. Formulation de préparations. Répartition de la substance. Utilisation de produit intermédiaire. Applications dans les revêtements. Utilisation en laboratoires. Production de polymères. Traitement polymère. Production et traitement du caoutchouc. Utilisation comme combustible. Fabrication de papier et de produits papetiers.
<b>Utilisations déconseillées</b>	Aucun connu.

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

<b>Nom de la société</b>	Kraton Chemical B.V.
<b>Adresse</b>	Transistorstraat 16, 1322 CE Almere, Les Pays-Bas
<b>Téléphone</b>	+31 36 546 2800
<b>Adresse e-mail</b>	regulatory.eu@kraton.com

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

<b>Général pour l'UE</b>	112 (Disponible 24 heures sur 24. Les informations sur la FDS/le produit sont susceptibles d'être indisponibles auprès du Service d'urgence.)
<b>Autriche Centre d'information antipoison national</b>	+431 406 4343 (Disponible 24 heures sur 24. Les informations sur la FDS/le produit sont susceptibles d'être indisponibles auprès du Service d'urgence.)
<b>Belgique Centre antipoison national</b>	070 245 245 (Disponible 24 heures sur 24. Les informations sur la FDS/le produit sont susceptibles d'être indisponibles auprès du Service d'urgence.)
<b>Bulgarie Centre d'information toxicologique national</b>	+359 2 9154 233 (Disponible 24 heures sur 24. Les informations sur la FDS/le produit sont susceptibles d'être indisponibles auprès du Service d'urgence.)
<b>Croatie Centre d'information sur les poisons</b>	+385 1 2348 342 (Heures de fonctionnement non précisées. Les informations sur la FDS/le produit sont susceptibles d'être indisponibles auprès du Service d'urgence.)
<b>Chypre Centre antipoison</b>	1401 (Disponible 24 heures sur 24. Les informations sur la FDS/le produit sont susceptibles d'être indisponibles auprès du Service d'urgence.)
<b>République tchèque Centre d'information antipoison national</b>	+420 224 919 293, ou +420 224 915 402 (Heures de fonctionnement non précisées. Les informations sur la FDS/le produit sont susceptibles d'être indisponibles auprès du Service d'urgence.)
<b>Danemark Centre antipoison national</b>	+45 82 12 12 12 (Disponible 24 heures sur 24. Les informations sur la FDS/le produit sont susceptibles d'être indisponibles auprès du Service d'urgence.)
<b>Estonie Centre d'information antipoison national</b>	16662 ou autres pays : (+372) 626 9390 (Lundi 9 heures à Samedi 9 heures, fermé le dimanche et les jours fériés). Les informations sur la FDS/le produit sont susceptibles d'être indisponibles auprès du Service d'urgence.)
<b>Finlande Centre d'information antipoison national</b>	(09) 471 977 (direct) ou (09) 4711 (plateforme) (Disponible 24 heures sur 24. Les informations sur la FDS/le produit sont susceptibles d'être indisponibles auprès du Service d'urgence.)

<b>France Centre antipoison national</b>	Numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0) 1 45 42 59 59 (Disponible 24 heures sur 24. Les informations sur la FDS/le produit sont susceptibles d'être indisponibles auprès du Service d'urgence.)
<b>Grèce Numéro téléphonique du centre anti-poison</b>	(0030) 2107793777 (Disponible 24 heures sur 24. Les informations sur la FDS/le produit sont susceptibles d'être indisponibles auprès du Service d'urgence.)
<b>Hongrie Numéro de téléphone d'urgence national</b>	+36-80-201-199 (Disponible 24 heures sur 24. Les informations sur la FDS/le produit sont susceptibles d'être indisponibles auprès du Service d'urgence.)
<b>Islande Centre antipoison</b>	(+354) 543 2222 (Disponible 24 heures sur 24. Les informations sur la FDS/le produit sont susceptibles d'être indisponibles auprès du Service d'urgence.)
<b>Lettonie Premiers secours d'urgence médicale</b>	113
<b>Lettonie Centre d'information sur les poisons et les médicaments</b>	+371 67042473 (Disponible 24 heures sur 24. Les informations sur la FDS/le produit sont susceptibles d'être indisponibles auprès du Service d'urgence.)
<b>Lituanie Neatidėliotina informacija apsinuodijus</b>	+370 5 236 20 52 ou +37068753378 (Heures de fonctionnement non précisées. Les informations sur la FDS/le produit sont susceptibles d'être indisponibles auprès du Service d'urgence.)
<b>Malte Service des accidents et des urgences</b>	2545 4030 (Heures de fonctionnement non précisées. Les informations sur la FDS/le produit sont susceptibles d'être indisponibles auprès du Service d'urgence.)
<b>Pays-Bas Centre d'information antipoison national (NVIC)</b>	NVIC: +31 (0)88 755 8000 (Uniquement pour l'information du personnel médical en cas d'intoxication aiguë)
<b>Norvège Centre d'information antipoison norvégien</b>	22 59 13 00 (Disponible 24 heures sur 24. Les informations sur la FDS/le produit sont susceptibles d'être indisponibles auprès du Service d'urgence.)
<b>Portugal Centre antipoison</b>	800 250 250 (Disponible 24 heures sur 24. Les informations sur la FDS/le produit sont susceptibles d'être indisponibles auprès du Service d'urgence.)
<b>Roumanie Biroul RSI si Informare Toxicologica</b>	021.318.36.06 (Disponible de 8 heures à 15 heures. Les informations sur la FDS/le produit sont susceptibles d'être indisponibles auprès du Service d'urgence.)
<b>Slovaquie Centre d'information toxicologique national</b>	+421 2 5477 4166 (Disponible 24 heures sur 24. Les informations sur la FDS/le produit sont susceptibles d'être indisponibles auprès du Service d'urgence.)
<b>Espagne Service d'information toxicologique</b>	+ 34 91 562 04 20 (Disponible 24 heures sur 24. Les informations sur la FDS/le produit sont susceptibles d'être indisponibles auprès du Service d'urgence.)
<b>Suède Centre d'information antipoison national</b>	112 – et demander Poison Information (Informations antipoison) (Disponible 24 heures sur 24. Les informations sur la FDS/le produit sont susceptibles d'être indisponibles auprès du Service d'urgence.)
<b>Suisse Tox Info Suisse</b>	145 (Disponible 24 heures sur 24. Les informations sur la FDS/le produit sont susceptibles d'être indisponibles auprès du Service d'urgence.)

## RUBRIQUE 2. Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Les dangers physiques, sanitaires et environnementaux de la substance ont été évalués et/ou testés, et la classification suivante s'applique.

**Classification conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP) tel que modifié**

#### Dangers pour la santé

Sensibilisation cutanée

Catégorie 1

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée.

### 2.2. Éléments d'étiquetage

## Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 tel que modifié

Contient : Colophane

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement Attention

Mentions de danger

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

Mentions de mise en garde

Prévention

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.  
P280 Porter des gants de protection.

Intervention

P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.  
P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.  
P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

Stockage

Non disponible.

Élimination

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations locales/régionales/nationales/internationales.

Informations supplémentaires de l'étiquette Aucun(e)(s).

### 2.3. Autres dangers

Peut former un mélange poussière-air explosible en cas de dispersion. Ce mélange ne contient aucune substance évaluée comme vPvB/PBT selon l'annexe XIII du règlement (CE) n° 1907/2006. Ce produit ne contient pas de composants considérés comme possédant des propriétés perturbant le système endocrinien selon l'article 57, point f) de REACH, le règlement (UE) 2017/2100 ou le règlement (UE) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

## RUBRIQUE 3. Composition/informations sur les composants

### 3.1. Substances

Informations générales

Nom chimique	en %	N° CAS/n° CE	Numéro d'enregistrement REACH	Numéro index	Remarques
Colophane	100	8050-09-7 232-475-7	01-2119480418-32-0036 01-2119480418-32-0001 01-2119480418-32-0002 01-2119480418-32-0008	650-015-00-7	

Classification : Skin Sens. 1;H317

### Liste des abréviations et des symboles pouvant être utilisés ci-avant

#: des limites d'exposition sur le lieu de travail ont été fixées pour cette substance en application de la législation de l'Union.

M : facteur M

PBT: substance persistante, bioaccumulable et toxique.

vPvB : substance très persistante et très bioaccumulable.

Remarques sur la composition Le texte intégral de toutes les mentions H est présenté en section 16.

## RUBRIQUE 4. Premiers secours

Informations générales

Vérifier que le personnel médical est conscient des substances impliquées et prend les mesures de protection individuelles appropriées. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

### 4.1. Description des premiers secours

Inhalation

Sortir au grand air. Contacter un médecin si les symptômes se développent ou persistent.

Contact avec la peau

Enlever immédiatement les vêtements souillés et laver la peau avec de l'eau et du savon. En cas d'eczéma ou d'autres problèmes cutanés : consulter un médecin et apporter cette fiche.

Contact avec les yeux

Ne pas se frotter les yeux. Rincer avec de l'eau. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.

Ingestion

Rincer la bouche. Consulter un médecin en cas de symptômes.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Les poussières peuvent irriter l'appareil respiratoire, la peau et les yeux. Peut provoquer une allergie cutanée. Dermate. Éruption cutanée.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Assurer des soins généraux et traiter en fonction des symptômes. Garder la victime sous observation Les symptômes peuvent se manifester à retardement.

## RUBRIQUE 5. Mesures de lutte contre l'incendie

<b>Risques généraux d'incendie</b>	Peut former un mélange poussière-air explosible en cas de dispersion. Peut former des concentrations de poussière combustible dans l'air.
<b>5.1. Moyens d'extinction</b>	
<b>Moyens d'extinction appropriés</b>	Brouillard d'eau. Mousse. Agent chimique sec. Dioxyde de carbone (CO <sub>2</sub> ). Appliquer le moyen d'extinction avec prudence pour éviter la formation de poussière aéroportée.
<b>Moyens d'extinction inappropriés</b>	En cas d'incendie ne pas utiliser de jet d'eau car cela dispersera le feu.
<b>5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange</b>	La concentration élevée de poussière en suspension dans l'air peut former un mélange explosif avec l'air. Les charges statiques accumulées lors du vidage de l'emballage dans ou à proximité de vapeurs inflammables peuvent provoquer un incendie instantané. En cas d'incendie, des gaz dangereux pour la santé peuvent être produits. Lors de sa décomposition, ce produit émet du monoxyde de carbone, du gaz carbonique et/ou des hydrocarbures de faible masse moléculaire.
<b>5.3. Conseils aux pompiers</b>	
<b>Équipements de protection particuliers des pompiers</b>	Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.
<b>Procédures spéciales de lutte contre l'incendie</b>	En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. Porter un équipement de protection adéquat. Éloigner les récipients de l'incendie si cela peut se faire sans risque.
<b>Méthodes particulières d'intervention</b>	Employer des méthodes normales de lutte contre l'incendie et tenir compte des dangers associés aux autres substances présentes.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

<b>6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence</b>	
<b>Pour les non-secouristes</b>	Porter un équipement de protection approprié.
<b>Pour les secouristes</b>	Tenir à l'écart le personnel superflu.
<b>6.2. Précautions pour la protection de l'environnement</b>	Éviter le rejet à l'égout et dans les environnements terrestres et les cours d'eau.
<b>6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage</b>	Éliminer toutes les sources d'inflammation (interdiction de fumer, d'avoir des torches, étincelles ou flammes dans la zone immédiate). Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Éviter la dispersion de poussières dans l'air (éviter notamment de nettoyer les surfaces empoussiérées par soufflage d'air comprimé). Le produit n'est pas miscible avec l'eau et se sédimentera dans les réseaux d'eau. Arrêter le débit de matière, si ceci est sans risque.  Déversements importants : Humidifier avec de l'eau et endiguer en vue d'une élimination ultérieure. Pelleter le matériau dans une benne à ordures. Après avoir récupéré le produit, rincer la zone à l'eau.  Déversements mineurs : Balayer ou aspirer dans des récipients adéquats à fin d'élimination.  Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation.
<b>6.4. Référence à d'autres rubriques</b>	Non disponible.

## RUBRIQUE 7. Manipulation et stockage

<b>7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger</b>	Minimiser la génération et l'accumulation de poussières. Éviter tout dépôt significatif de matériau, en particulier sur les surfaces horizontales, susceptible d'être aéroporté et de former des nuages de poussière combustible pouvant contribuer à des explosions secondaires. Mettre en place des procédures de nettoyage en routine pour éviter l'accumulation de poussières sur les surfaces. Les poudres sèches peuvent accumuler des charges d'électricité statique lorsqu'elles sont soumises aux frottements des opérations de transfert et de mélangeage. Prendre les précautions appropriées, par exemple des techniques de raccordement électrique et de mise à la masse ou l'utilisation d'atmosphères inertes. Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer. Ventilation antidéflagrante générale et localisée. Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter toute exposition prolongée. Porter un équipement de protection approprié. Éviter le rejet dans l'environnement. Suivre les règles de bonnes pratiques chimiques. Respecter les précautions stipulées dans les fiches SDS (Fiches de données de sécurité)/des étiquettes même après la vidange des conteneurs, ceux-ci pouvant encore comporter des résidus du produit. Peut s'enflammer (avec une source de chaleur suffisante) s'il est étalé sous forme de film mince ou absorbé sur un matériau poreux ou fibreux. Les matériaux poreux tels que les chiffons, le papier, l'isolation ou l'argile organique peuvent brûler spontanément lorsqu'ils sont mouillés avec ce matériau et chauffés.
<b>7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités</b>	Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver à température et à pression atmosphérique ambiante.
<b>7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)</b>	Non disponible.

## RUBRIQUE 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### Limites d'exposition professionnelle

**Autriche . MAK List, OEL Ordinance (GwV), BGBl. II, no. 184/2001**

Composants supplémentaires	Type	Valeur	Forme
Poussière	MAK	5 mg/m <sup>3</sup>	Fraction alvéolaire.
		10 mg/m <sup>3</sup>	Fraction inhalable.
	VLCT	20 mg/m <sup>3</sup>	Fraction inhalable.
		10 mg/m <sup>3</sup>	Fraction alvéolaire.

**La Belgique. Valeurs limites d'exposition**

Composants supplémentaires	Type	Valeur	Forme
Poussière	VME	3 mg/m <sup>3</sup>	Fraction alvéolaire.
		10 mg/m <sup>3</sup>	Fraction inhalable.

**Croatie. VLEP (GVI). Règlement sur la protection des travailleurs contre l'exposition à des substances chimiques dangereuses au travail, VLEP et valeurs limites biologiques, Annexe I (NN 91/2018), tel que modifié**

Composants	Type	Valeur	Forme
Colophane (CAS 8050-09-7)	- MAC	0,05 mg/m <sup>3</sup>	Fumée.
	VLCT	0,15 mg/m <sup>3</sup>	Fumée.

**République tchèque. LEP. Décret gouvernemental n° 361**

Composants	Type	Valeur	Forme
Colophane (CAS 8050-09-7)	VME	1 mg/m <sup>3</sup>	Poussière , fumée , inhalable aerosol fraction

**Finlande**

Composants supplémentaires	Type	Valeur
Poussière	VME	5 mg/m <sup>3</sup>
		10 mg/m <sup>3</sup>

**La France. INRS, Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques**

Composants	Type	Valeur
Colophane (CAS 8050-09-7)	VME	0,1 mg/m <sup>3</sup>

État réglementaire: Limite Indicative

Composants supplémentaires	Type	Valeur	Forme
Poussière	VME	5 mg/m <sup>3</sup>	Fraction alvéolaire.
		10 mg/m <sup>3</sup>	Fraction inhalable.

État réglementaire: Valeurs Limites Réglementaires Contraignantes (VRC)

**Allemagne. Liste MAK de la DFG (VLE indicatives). Fondation allemande pour la recherche, Division des risques liés aux composés chimiques dans le travail (DFG)**

Composants supplémentaires	Type	Valeur	Forme
Poussière	VME	4 mg/m <sup>3</sup>	Poussière inhalable.

**Allemagne. TRGS 900, Valeurs limites dans l'air ambiant sur le lieu de travail**

Composants supplémentaires	Type	Valeur	Forme
Poussière	AGW	10 mg/m <sup>3</sup>	Fraction inhalable.
		1,25 mg/m <sup>3</sup>	Fraction alvéolaire.

**Islande. VLEP. Règlement 390/2009 sur les limites de pollution et les mesures de réduction de la pollution sur le lieu de travail, tel que modifié**

<b>Composants supplémentaires</b>	<b>Type</b>	<b>Valeur</b>	<b>Forme</b>
Poussière	VME	5 mg/m3 10 mg/m3	Poussière respirable. Poussière totale.

**Irlande. Limites d'exposition professionnelle**

<b>Composants</b>	<b>Type</b>	<b>Valeur</b>
Colophane (CAS 8050-09-7)	VLCT	0,15 mg/m3
	VME	0,05 mg/m3

<b>Composants supplémentaires</b>	<b>Type</b>	<b>Valeur</b>	<b>Forme</b>
Poussière	VME	4 mg/m3 10 mg/m3	Poussière respirable. Poussière inhalable totale.

**Italie. Valeurs limites d'exposition professionnelle**

<b>Composants</b>	<b>Type</b>	<b>Valeur</b>	<b>Forme</b>
Colophane (CAS 8050-09-7)	VME	0,001 mg/m3	Fraction inhalable.

**Lettonie. LEP. Valeurs limites d'exposition professionnelle des substances chimiques dans l'environnement de travail**

<b>Composants</b>	<b>Type</b>	<b>Valeur</b>
Colophane (CAS 8050-09-7)	VME	4 mg/m3

<b>Composants supplémentaires</b>	<b>Type</b>	<b>Valeur</b>	<b>Forme</b>
Poussière	VME	5 mg/m3	Poussières.

**Lituanie. VLEP. Valeurs limites pour les substances chimiques, Conditions générales requises**

<b>Composants supplémentaires</b>	<b>Type</b>	<b>Valeur</b>	<b>Forme</b>
Poussière	VME	5 mg/m3 10 mg/m3	Fraction alvéolaire. Fraction inhalable.

**Pays-Bas  
Composants supplémentaires**

<b>Composants supplémentaires</b>	<b>Type</b>	<b>Valeur</b>	<b>Forme</b>
Poussière	MPT (MAC)	5 mg/m3 10 mg/m3	Poussière respirable. Poussière totale.

**Norvège. Normes administratives pour les contaminants sur le lieu de travail**

<b>Composants</b>	<b>Type</b>	<b>Valeur</b>
Colophane (CAS 8050-09-7)	Vle	0,1 mg/m3

**Roumanie. LEP. Protection des travailleurs contre l'exposition aux agents chimiques sur le lieu de travail**

<b>Composants</b>	<b>Type</b>	<b>Valeur</b>
Colophane (CAS 8050-09-7)	VME	0,1 mg/m3

**Slovaquie. LEP. Règlement n° 300/2007 relatif à la protection de la santé en cas de travail avec des agents chimiques**

<b>Composants supplémentaires</b>	<b>Type</b>	<b>Valeur</b>	<b>Forme</b>
Poussière	VME	10 mg/m3	Poussières.

**Slovénie. LEP. Règlements concernant la protection des travailleurs contre les risques d'exposition aux produits chimiques au travail (Journal officiel de la République de Slovénie)**

<b>Composants supplémentaires</b>	<b>Type</b>	<b>Valeur</b>	<b>Forme</b>
Poussière	VME	10 mg/m3 1,25 mg/m3	Fraction inhalable. Fraction alvéolaire.

<b>Espagne. Limites d'exposition professionnelle</b>			
<b>Composants supplémentaires</b>	<b>Type</b>	<b>Valeur</b>	<b>Forme</b>
Poussière	VME	3 mg/m <sup>3</sup>	Fraction alvéolaire.
		10 mg/m <sup>3</sup>	Fraction inhalable.

<b>La Suisse. SUVA : Valeurs limites d'exposition aux postes de travail</b>			
<b>Composants supplémentaires</b>	<b>Type</b>	<b>Valeur</b>	<b>Forme</b>
Poussière	VME	3 mg/m <sup>3</sup>	Poussière respirable.
		10 mg/m <sup>3</sup>	Poussière inhalable.

<b>Royaume-Uni. EH40 Limites d'exposition sur le lieu de travail (WEL)</b>			
<b>Composants supplémentaires</b>	<b>Type</b>	<b>Valeur</b>	<b>Forme</b>
Colophane (CAS 8050-09-7)	VLCT	0,15 mg/m <sup>3</sup>	Fumée.
	VME	0,05 mg/m <sup>3</sup>	Fumée.
<b>Composants supplémentaires</b>	<b>Type</b>	<b>Valeur</b>	<b>Forme</b>
Poussière	VME	4 mg/m <sup>3</sup>	Poussière respirable.
		10 mg/m <sup>3</sup>	Poussière inhalable.

**Valeurs limites biologiques** Il n'y a pas de limites d'exposition biologique pour ce ou ces ingrédients.

**Procédures de suivi recommandées** Suivre les procédures standard de surveillance.

#### **Doses dérivées sans effet (DDSE)**

##### Population générale

<b>Composants</b>	<b>Valeur</b>	<b>Facteur d'évaluation</b>	<b>Remarques</b>
Colophane (CAS 8050-09-7)			
Long terme, systémique, cutanée	1,065 mg/kg pc/jour	200	Toxicité à dose répétée
Long terme, systémique, orale	1,065 mg/kg pc/jour	200	Toxicité à dose répétée

##### Travailleurs

<b>Composants</b>	<b>Valeur</b>	<b>Facteur d'évaluation</b>	<b>Remarques</b>
Colophane (CAS 8050-09-7)			
À long terme, Locaux, Inhalation	10 mg/m <sup>3</sup>		
Long terme, systémique, cutanée	2,131 mg/kg pc/jour	100	Toxicité à dose répétée

#### **Concentrations prédites sans effet (PNEC)**

<b>Composants</b>	<b>Valeur</b>	<b>Facteur d'évaluation</b>	<b>Remarques</b>
Colophane (CAS 8050-09-7)			
CNTP	1000 mg/l	10	
Eau de mer	0 mg/l	10000	
Eau douce	0,002 mg/l	1000	
Sédiments (eau de mer)	0,001 mg/kg		
Sédiments (eau douce)	0,007 mg/kg		
Terre	0 mg/kg		

## **8.2. Contrôles de l'exposition**

### **Contrôles techniques appropriés**

Ventilation antidéflagrante générale et localisée. Assurer une bonne ventilation générale (généralement 10 renouvellements d'air à l'heure). Le taux de renouvellement d'air devrait être adapté aux conditions. Si c'est approprié, clôtures de processus d'utilisation, ventilation d'échappement locale, ou d'autres commandes de technologie pour maintenir les niveaux aéroportés au-dessous des limites recommandées d'exposition. Si des limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenez les niveaux aéroportés à un niveau acceptable.

### **Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**

**Informations générales** Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Choisir l'équipement de protection conformément aux normes CEN en vigueur et en coopération avec le fournisseur de l'équipement de protection.

**Protection des yeux/du visage** Le port d'un masque facial est conseillé. Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux.

**Protection de la peau**

<b>- Protection des mains</b>	Porter des gants appropriés et résistant aux produits chimiques. Pour manipuler du produit à chaud, utiliser des gants résistant à la chaleur. Le choix d'un gant approprié ne dépend pas seulement de sa matière mais aussi d'autres propriétés et il est différent d'une fournisseur à l'autre. Trouver le gant le plus approprié en concertation avec le fournisseur des gants, qui peut indiquer le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Porter des gants appropriés conformes à la norme EN374. Parmi les gants recommandés figurent ceux en caoutchouc, néoprène, nitrile ou en viton. Pour un contact continu, nous recommandons des gants avec un délai de rupture de plus de 240 minutes, préférablement de plus de 480 minutes. Pour une protection contre les éclaboussures/à court terme, nous recommandons la même chose mais nous admettons que les gants appropriés offrant ce niveau de protection peuvent ne pas être disponibles et dans ce cas, un délai de rupture inférieur peut être acceptable à partir du moment où un entretien et des régimes de remplacement appropriés sont suivis. L'épaisseur des gants doit être normalement supérieure à 0,35 mm. Ce n'est qu'un conseil. Et celui-ci n'est peut-être pas adapté à tous les lieux de travail. Il ne doit pas être interprété comme une consigne pour tous les scénarios d'utilisation. Une évaluation des risques doit être réalisée avant l'utilisation afin de s'assurer que les gants sont appropriés à l'environnement de travail et aux processus.
<b>- Autres</b>	Porter des vêtements appropriés résistant aux produits chimiques. L'emploi d'un tablier imperméable est recommandé.
<b>Protection respiratoire</b>	Si les contrôles techniques ne maintiennent pas les concentrations atmosphériques en-dessous des limites d'exposition recommandées (où applicable) ou à un niveau acceptable (dans les pays où les limites d'exposition ne sont pas établies), porter un appareil respiratoire homologué.
<b>Risques thermiques</b>	Porter des équipements de protection contre la chaleur, si nécessaire.
<b>Mesures d'hygiène</b>	Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, telles que se laver après avoir manipulé la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Nettoyer régulièrement la tenue de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. La présence d'une fontaine de rinçage des yeux et de douches d'urgence est recommandée.
<b>Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement</b>	La personne en charge de la gestion environnementale doit être informée en cas de rejet majeur de produit. Vérifier la conformité des émissions de la ventilation ou de l'équipement de procédé aux exigences de la réglementation relative à la protection de l'environnement. Il peut être nécessaire d'installer des épurateurs ou des filtres ou d'effectuer des modifications techniques sur l'équipement de procédé pour réduire les émissions jusqu'à des teneurs acceptables.

## RUBRIQUE 9. Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>État physique</b>	Solide.
<b>Forme</b>	Solide.
<b>Couleur</b>	Ambre.
<b>Odeur</b>	Colophane
<b>Point de fusion/point de congélation</b>	> 85 - < 95 °C (> 185 - < 203 °F) Ring & Ball
<b>Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition</b>	>200 °C (>392 °F)
<b>Inflammabilité</b>	Non disponible.
<b>Point d'éclair</b>	201,0 °C (393,8 °F) évalué 197,0 °C (386,6 °F) Cleveland coupe ouverte
<b>Température d'auto-inflammabilité</b>	300 °C (572 °F)
<b>Température de décomposition</b>	Non disponible.
<b>pH</b>	Non disponible.
<b>Viscosité cinématique</b>	Non disponible.
<b>Solubilité</b>	
<b>Solubilité (dans l'eau)</b>	<0,1 en % à 20 °C
<b>Coefficient de partage (n-octanol/eau) (valeur log)</b>	3,6
<b>Pression de vapeur</b>	4 hPa évalué <0,001 mm Hg à 20 °C
<b>Densité et/ou densité relative</b>	
<b>Densité</b>	1060,00 kg/m <sup>3</sup> à 20 °C
<b>Densité relative</b>	1,06 à 25°C/25°C (L'EAU= 1)
<b>Densité de vapeur</b>	Non disponible.
<b>Caractéristiques des particules</b>	Non disponible.



## 9.2. Autres informations

**9.2.1. Informations concernant les classes de danger physique** Aucune information pertinente supplémentaire n'est disponible.

### 9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité

Famille chimique	Colophane
Taux d'évaporation	0 (n-BuAc=1) évalué
Pourcent volatils	0 en % en poids . évalué
Matière sèche pesée	100 en %

## RUBRIQUE 10. Stabilité et réactivité

<b>10.1. Réactivité</b>	Le produit est stable et non réactif dans des conditions normales d'utilisation, de stockage et de transport.
<b>10.2. Stabilité chimique</b>	Ce produit est stable dans des conditions normales.
<b>10.3. Possibilité de réactions dangereuses</b>	Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.
<b>10.4. Conditions à éviter</b>	Agents oxydants forts. Éloigner de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Contact avec des substances incompatibles. Minimiser la génération et l'accumulation de poussières.
<b>10.5. Matières incompatibles</b>	Agents oxydants forts.
<b>10.6. Produits de décomposition dangereux</b>	Lors de sa décomposition, ce produit émet une épaisse émanation âcre, avec production de monoxyde et de dioxyde de carbone, d'eau et d'autres substances issues de la combustion.

## RUBRIQUE 11. Informations toxicologiques

**Informations générales** L'exposition professionnelle à la substance ou au mélange peut provoquer des effets indésirables.

### Informations sur les voies d'exposition probables

<b>Inhalation</b>	La poussière peut irriter l'appareil respiratoire.
<b>Contact avec la peau</b>	Peut provoquer une allergie cutanée.
<b>Contact avec les yeux</b>	Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire.
Colophane	Irritation/corrosion – Œil, Pas d'irritation des yeux ; OECD 405 Résultat: négatif Espèce: Lapin néo-zélandais blanc Organe: Yeux Durée du test: 72 hr
<b>Ingestion</b>	Peut causer des gênes en cas d'ingestion. Cependant, l'ingestion est une voie primaire d'exposition professionnelle peu probable.

**Symptômes** Les poussières peuvent irriter l'appareil respiratoire, la peau et les yeux. Peut provoquer une allergie cutanée. Dermate. Éruption cutanée.

### 11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

**Toxicité aiguë** Peut provoquer une allergie cutanée.

Composants	Espèce	Résultats d'essais
Colophane (CAS 8050-09-7)		
<b>Aiguë</b>		
<b>Cutané</b>		
DL50	Rat	> 2000 mg/kg, 24 Heures
	Rat Sprague-Dawley	> 2000 mg/kg, 24 hr At this dose no death occurred.; OECD 402
<b>Orale</b>		
DL50	Rat	1000 - 2000 mg/kg 2800 mg/kg OCDE 402
	Rat Sprague-Dawley	5000 - 10000 mg/kg, 14 d Les données sont pour un produit similaire. ;
NOEL	Rat Sprague-Dawley	1000 ppm, 2 wk

\* Les estimations concernant le produit peuvent être basées sur des données de composants supplémentaires non affichées.

**Corrosion cutanée/irritation cutanée** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Corrosivité**

Colophane

Irritation/corrosion – Peau, Pas d'effet irritant pour la peau. ;  
OECD 404

Résultat: négatif

Espèce: Lapin néo-zélandais blanc

Durée du test: 72 hr

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Contact oculaire**

Colophane

Irritation/corrosion – Œil, Pas d'irritation des yeux ; OECD 40  
5 Résultat: négatif

Espèce: Lapin néo-zélandais blanc

Organe: Yeux

Durée du test: 72 hr

**Sensibilisation respiratoire**

N'est pas un sensibilisant respiratoire.

**Sensibilisation cutanée**

Peut provoquer une allergie cutanée.

**Sensibilisation cutanée**

Colophane

Essai local sur les ganglions lymphatiques – Concentration  
minimale entraînant réaction, Non sensibilisant pour la peau  
.; OECD 429

Résultat: Négatif

Espèce: Souris

Organe: Peau

Test de Buehler, Non sensibilisant pour la peau .; OECD 406

Résultat: Négatif

Espèce: Cochon d'Inde

Organe: Peau

**Mutagénicité sur les cellules germinales**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Mutagénicité**

Colophane

Étude in vitro de mutations géniques sur cellules de  
mammifères, Non mutagène. .; OECD 476;

Résultat: Négatif

Espèce: Mammifère

Test d'aberration chromosomique in vitro, Non mutagène. .;  
OECD 473;

Résultat: Négatif

Espèce: Homme

Test de Ames, Non mutagène. .; OECD 471;

Résultat: Négatif

Espèce: Salmonella typhimurium

**Cancérogénicité**

Ce produit n'est pas considéré comme cancérogène par l'IARC, l'ACGIH, le NTP et l'OSHA.

**Hongrie. Ordonnance (hongr. EüM) n° 26/2000 relative à la protection contre les substances cancérogènes sur le lieu de travail et la prévention des risques liés à l'exposition à ces dernières [et ses modifications]**

N'est pas listé.

**Toxicité pour la reproduction**

Ce produit ne donne normalement pas lieu à des effets sur la reproduction ou le développement.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique**

Non classé.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée**

Non classé.

**Danger par aspiration**

Ne constitue pas un danger par aspiration.

**Informations sur les mélanges et informations sur les substances**

Aucune information disponible.

**11.2. Informations sur les autres dangers****Propriétés perturbant le système endocrinien**

Ce produit ne contient pas de composants considérés comme possédant des propriétés perturbant le système endocrinien selon l'article 57, point f) de REACH, le règlement (UE) 2017/2100 ou le règlement (UE) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

**Autres informations**

Non disponible.

**RUBRIQUE 12. Informations écologiques****12.1. Toxicité**

Le produit n'est pas classé comme dangereux pour l'environnement. Cependant, la possibilité que des déversements majeurs ou fréquents aient des effets nocifs ou dangereux pour l'environnement n'est pas exclue.

Composants	Espèce		Résultats d'essais
Colophane (CAS 8050-09-7)	CE50	Boues d'épuration activées	> 10000 mg/l, 3 hr OCDE 209;
<b>Aquatique</b>			
Algues	EL50	Selenastrum capricornutum	> 1000 mg/l, 72 hr OCDE 201;
Crustacé	EL50	Puce d'eau (Daphnia magna)	911 mg/l, 48 hr OCDE 202;

\* Les estimations concernant le produit peuvent être basées sur des données de composants supplémentaires non affichées.

**12.2. Persistance et dégradabilité** Le produit est biodégradable.

**Biodégradabilité**

**Pourcentage de dégradation (biodégradation aérobie)**

Colophane 64 en % OCDE 301B  
 Résultat: Facilement biodégradable.  
 Espèce: Boues d'épuration activées  
 Durée du test: 28 d

**12.3. Potentiel de bioaccumulation**

**Coefficient de partage n-octanol/eau (log Kow)**

SYLVAROS™ DR 731D 3,6

**12.4. Mobilité dans le sol** Aucune information disponible.

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB** Ce mélange ne contient aucune substance évaluée comme vPvB/PBT selon l'annexe XIII du règlement (CE) n° 1907/2006.

**12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien** Ce produit ne contient pas de composants considérés comme possédant des propriétés perturbant le système endocrinien selon l'article 57, point f) de REACH, le règlement (UE) 2017/2100 ou le règlement (UE) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

**12.7. Autres effets néfastes** Aucun autre effet indésirable sur l'environnement (par exemple appauvrissement de la couche d'ozone, potentiel de formation photochimique d'ozone, perturbation endocrinienne, potentiel de réchauffement climatique) n'est attendu pour ce composant.

**RUBRIQUE 13. Considérations relatives à l'élimination**

**13.1. Méthodes de traitement des déchets**

**Déchets résiduels** Éliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur. Les doublures intérieures ou récipients vides peuvent conserver des résidus de produit. N'éliminer cette matière et son récipient qu'en prenant toutes les précautions nécessaires (voir : Instructions relatives à l'élimination).

**Emballage contaminé** Les récipients vides peuvent contenir des résidus de produit. Respecter les avertissements de l'étiquette même quand le récipient est vide. Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.

**Code des déchets UE** Le code de déchet doit être attribué en accord avec l'utilisateur, le producteur et les services d'élimination de déchets.

**Informations / Méthodes d'élimination** Recueillir et réutiliser ou éliminer dans des récipients scellés en décharge agréée. Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations locales/régionales/nationales/internationales.

**Précautions particulières** Détruire conformément à toutes les réglementations applicables.

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

**ADR**

**14.1. Numéro ONU** Non réglementé comme une marchandise dangereuse.

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU** Non réglementé comme une marchandise dangereuse.

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport**

**Classe** Non affecté.

**Risque subsidiaire** -

**No. de danger (ADR)** Non affecté.

**Code de restriction en tunnel** Non affecté.

**14.4. Groupe d'emballage** Non affecté.

**14.5. Dangers pour l'environnement** Non.

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur** Non affecté.

## RID

14.1. Numéro ONU	Non réglementé comme une marchandise dangereuse.
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU	Non réglementé comme une marchandise dangereuse.
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	
Classe	Non affecté.
Risque subsidiaire	-
14.4. Groupe d'emballage	Non affecté.
14.5. Dangers pour l'environnement	Non.
14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Non affecté.

## ADN

14.1. Numéro ONU	Non réglementé comme une marchandise dangereuse.
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU	Non réglementé comme une marchandise dangereuse.
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	
Classe	Non affecté.
Risque subsidiaire	-
14.4. Groupe d'emballage	Non affecté.
14.5. Dangers pour l'environnement	Non.
14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Non affecté.

## IATA

14.1. UN number	Not regulated as dangerous goods.
14.2. UN proper shipping name	Not regulated as dangerous goods.
14.3. Transport hazard class(es)	
Class	Not assigned.
Subsidiary risk	-
14.4. Packing group	Not assigned.
14.5. Environmental hazards	No.
14.6. Special precautions for user	Not assigned.

## IMDG

14.1. UN number	Not regulated as dangerous goods.
14.2. UN proper shipping name	Not regulated as dangerous goods.
14.3. Transport hazard class(es)	
Class	Not assigned.
Subsidiary risk	-
14.4. Packing group	Not assigned.
14.5. Environmental hazards	
Marine pollutant	No.
EmS	Not assigned.
14.6. Special precautions for user	Not assigned.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC  
Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

## RUBRIQUE 15. Informations relatives à la réglementation

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Réglementations de l'UE

Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone, Annexe I et II, tel que modifié

N'est pas listé.

Règlement (CE) 2019/1021 concernant les polluants organiques persistants (refonte), et ses modifications

N'est pas listé.

Règlement (UE) n° 649/2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux, Annexe I, partie 1 tel que modifié

N'est pas listé.

Règlement (UE) n° 649/2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux, Annexe I, partie 2 tel que modifié

N'est pas listé.

Règlement (UE) n° 649/2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux, Annexe I, partie 3 tel que modifié

N'est pas listé.

Règlement (UE) n° 649/2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux, Annexe V tel que modifié

N'est pas listé.

Règlement (CE) n° 166/2066 concernant la création d'un registre européen des rejets et des transferts de polluants, Annexe II, avec ses modifications

N'est pas listé.

Règlement (EC) n° 1907/2006 (REACH), Article 59, paragraphe 10, Liste des substances candidates actualisée par l'ECHA

N'est pas listé.

#### Autorisations

Règlement (CE) n° 1907/2006, REACH, Annexe XIV Substance soumise à autorisation, et ses amendements

N'est pas listé.

#### Restrictions d'utilisation

Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), Annexe XVII, Substances soumises à restrictions de mise sur le marché et d'utilisation, et ses modifications

Colophane (CAS 8050-09-7)

Directive 2004/37/CE : concernant la protection des travailleurs contre les risques liés à l'exposition à des agents cancérigènes ou mutagènes au travail, telle que modifiée

N'est pas listé.

#### Autres réglementations UE

Directive 2012/18/UE concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses, telle que modifiée

N'est pas listé.

#### Autres réglementations

Le produit est classé et étiqueté conformément au règlement (CE) 1272/2008 (règlement CLP) tel que modifié. La présente Fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du Règlement (CE) n° 1907/2006, avec ses modifications.

#### Réglementations nationales

Se conformer à la réglementation nationale concernant l'emploi des agents chimiques. Conformément à la directive 94/33/CE sur la protection des jeunes au travail, avec ses modifications, les personnes âgées de moins de 18 ans ne sont pas autorisées à travailler avec ce produit.

#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une Évaluation de la Sécurité Chimique a été faite pour cette substance.

#### Classe de danger pour l'eau

AwSV (Manipulation des substances dangereuses pour l'eau, Allemagne)

WGK1

### RUBRIQUE 16. Autres informations

#### Liste des abréviations

Non disponible.

#### Références

Non disponible.

#### Informations sur la méthode d'évaluation utilisée pour classer le mélange

Non applicable.

#### Texte intégral des mentions qui ne sont reproduites que partiellement aux rubriques 2 à 15

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

#### Informations de révision

Identification du produit et de l'entreprise : Identification du produit et de l'entreprise  
RUBRIQUE 7. Manipulation et stockage: 7,1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger  
RUBRIQUE 16. Autres informations: Clause de non-responsabilité

#### Informations de formation

Suivre les instructions dispensées pendant la formation lors de la manipulation de ce matériau.

## Clause de non-responsabilité

KRATON CORPORATION encourage chaque client ou destinataire de cette fiche signalétique de sécurité à l'examiner attentivement et à chercher conseil auprès d'un expert, dans la mesure où cela est nécessaire et approprié, afin de prendre conscience et de comprendre les données qu'elle contient ainsi que les éventuels dangers associés au produit. Les informations contenues dans ce document, à la date du présent document, sont fondées sur les connaissances actuelles, obtenues auprès de sources fiables et établies avec notre capacité raisonnable et en toute bonne foi. De telles informations ne représentent aucune garantie ou assurance, et n'établissent aucune obligation légale de la part de/des auteur(s), de l'un de ses/leurs employés ou de l'une de ses/leurs filiales. Les informations sont seulement fournies à titre indicatif et leur exhaustivité n'est pas garantie. Les informations ne constituent pas une garantie au titre des propriétés, des caractéristiques, des qualités ou des spécifications d'un produit spécifique.

Les informations concernent uniquement le produit spécifique désigné tel qu'il est expédié et ne sont peut-être pas valables pour un tel produit utilisé en combinaison avec d'autres matériaux ou produits, ou dans tout processus, sauf mention contraire expresse dans le présent document. Nul de ce qui est exposé dans ce document ne doit être interprété en tant que recommandation ou licence d'utilisation d'un quelconque produit présentant un conflit avec, ou comme l'affirmation, des droits exclusifs d'exploitation existants. Il appartient en définitive au seul utilisateur de déterminer si l'utilisation envisagée d'un produit risque d'enfreindre de tels droits exclusifs d'exploitation. Les exigences réglementaires sont susceptibles d'être modifiées et peuvent varier d'un emplacement à l'autre. L'utilisateur/l'acheteur est responsable au final de déterminer si ses activités sont conformes à toute législation locale, fédérale et internationale et aux autorisations locales.

Nous, en notre nom et au nom de nos filiales, déclinons formellement toute responsabilité quant aux dommages ou blessures résultant de toute activité se rapportant aux informations contenues dans ce document. En raison de la prolifération des sources d'informations, nous ne sommes ni ne pouvons être tenus pour responsables des fiches signalétiques de sécurité obtenues auprès d'une source autre que nous-mêmes. Si vous avez obtenu une fiche signalétique de sécurité auprès d'une autre source, ou si vous n'êtes pas sûr du caractère actuel de la fiche signalétique de sécurité en votre possession, veuillez nous contacter pour obtenir la version la plus récente.

\*KRATON, the KRATON logo, the "Green Super Drop" logo, 1101, ABIETA, AQUATAC, BiaXam, BI-THIN, CENTURY, CENWAX, CirKular+, ELEXAR, ELLAMERA, E-LEXAR, HiMA, IMSS, IPD, NEXAR, PER-SUST, PriMul, RAD-THICK, REFLECTAID, REvolution, SYLFAT, SYLVABIND, SYLVABLEND, SYLVACLEAR, SYLVACOTE, SYLVADERM, SYLVAFUEL, SYLVAGEL, SYLVAGUM, SYLVALITE, SYLVAMIN, SYLVAPINE, SYLVAPRINT, SYLVARES, SYLVAROAD, SYLVAROS, SYLVASOLV, SYLVATAC, SYLVATAL, SYLVATRAXX, TER-SET, UNICLEAR, UNIDYME, UNIFLEX, UNI-REZ, UNI-TAC, and ZONATAC sont des marques commerciales, déposées ou non, de Kraton Corporation, ou de ses filiales ou sociétés affiliées, dans un ou plusieurs pays, mais pas dans tous les pays.

©2016-2023 Kraton Corporation

## Annexe à la fiche de données de sécurité étendue (FDSe)

### Table des matières

1. ES Fabrication de substance (SU3, SU8, SU9, ERC1, PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC8a, PROC8b, PROC15)	16
2. ES Formulation de préparations (SU3, ERC2, PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC8a, PROC8b, PROC15)	19
3. ES Répartition de la substance (SU8, SU9, SU0, SU3, ERC4, ERC5, ERC6a, ERC6b, ERC6c, ERC6d, ERC7, PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC8a, PROC8b, PROC15)	22
4. ES Intermédiaire (SU8, SU9, SU0, SU3, ERC6a, PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC8a, PROC8b, PROC15)	25
5. ES Revêtement. (SU0, SU3, ERC5, PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC8a, PROC8b, PROC15)	28
6. ES Usage en laboratoire (SU0, SU3, ERC4, PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC8a, PROC8b, PROC15)	31
7. ES Polymérisation (Masses et charges) (SU10, SU0, SU3, ERC4, PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC8a, PROC8b, PROC15)	34
8. ES Préparations et composés à base de polymères (SU10, SU0, SU3, ERC4, PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC8a, PROC8b, PROC15)	37
9. ES Production et traitement du caoutchouc (SU10, SU0, SU3, ERC4, PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC8a, PROC8b, PROC15)	40
10. ES Carburants (SU0, SU3, ERC7, PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC8a, PROC8b, PROC15)	43
11. ES Paper articles (SU6b, SU10, ERC5, PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC8a, PROC8b, PROC15)	46
12. ES Revêtement. (SU0, SU22, SU21, PC1, PC4, PC8, PC9a, PC9b, PC9c, PC15, PC18, PC23, PC24, PC31, PC34, ERC8c, ERC8f, PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC8a, PROC8b, PROC15)	49
13. ES Préparations et composés à base de polymères (SU0, SU22, ERC8a, PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC8a, PROC8b, PROC15)	52
14. ES Carburants (SU0, SU22, SU21, ERC9a, ERC9b, PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC8a, PROC8b, PROC15)	55
15. ES Usage en laboratoire (SU0, SU22, ERC8d, PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC8a, PROC8b, PROC15)	58

# 1 - Scénario d'exposition de travailleur

## 1. Fabrication de substance

### Liste des descripteurs d'utilisation

<b>Secteurs d'utilisation</b>	SU3: Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur si-tes industriels. SU8: Fabrication de substances chimiques en vrac, à grande échelle (y compris les produits pétroliers) SU9: Fabrication de substances chimiques fines
<b>Désignation du scénario de contribution contrôlant l'exposition de l'environnement et catégorie ERC correspondante</b>	Fabrication de substance ERC1: Fabrication de substances
<b>Liste des désignations des scénarios de contribution de travailleur et catégories PROC correspondantes</b>	Fabrication de substance PROC1: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable.. PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée. PROC3: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation). PROC4: Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition. PROC8a: Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées. PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées. PROC15: Utilisation en tant que réactif de laboratoire.

### 2.1.1. Scénario de contribution d'exposition contrôlant l'exposition de l'environnement pour Fabrication de substance

#### Caractéristiques du produit

**Concentration de la substance dans un mélange** Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (sauf indication contraire).

**État physique** solide

#### Quantités utilisées

**Consommation annuelle à l'échelle communautaire** 1,285 e5 tonnes/an

**Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année):** 12900 tonnes/an

**La partie du tonnage régional utilisée localement:** 1

**Jours d'émission (jours/année):** 300

#### Facteurs environnementaux non influencés par la gestion des risques

**Facteur local de dilution dans l'eau douce :** 10

**Facteur local de dilution dans l'eau de mer :** 100

#### Autres conditions d'exploitation affectant l'exposition de l'environnement

Type	Jours d'émission (jours/an)	Air	Terre	Eau	Remarques
	300	0,000042	0,0001	0,000000089	

#### Mesures de gestion des risques (RMM)

**Conditions techniques et mesures au niveau du processus (source) pour empêcher le rejet** Le site doit se doter d'un plan déversements pour garantir la mise en place de mesures de sauvegarde adaptées qui minimisent l'impact des rejets épisodiques.

#### Conditions et mesures techniques sur site pour la réduction et la limitation des déversements, des émissions atmosphériques et des rejets dans le sol

<b>Air</b>	Non disponible.
<b>Terre</b>	Non disponible.
<b>Eau</b>	Non disponible.
<b>Sédiment</b>	Non disponible.

**Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets du site** Ne pas épandre les boues industrielles dans les sols naturels. empêcher l'envoi de la substance non diluée vers les eaux usées du site ou bien la récupérer.



## Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées municipales

### Taille du réseau municipal d'égouts/de l'usine de traitement des eaux usées municipales (m3/j)

type	Station d'épuration STP municipale. Micro-station de dépuración domestique.
Débit de rejet	2000
Technique de traitement des boues	Ne pas utiliser les boues d'épuration comme engrais

## Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer

### Fraction de la quantité utilisée transférée au traitement externe des eaux usées

Traitement approprié des déchets	éliminer les déchets des produits et les conteneurs utilisés selon le droit local en vigueur.
Efficacité du traitement	Non disponible.

## Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets

### Fraction de la quantité utilisée transférée au traitement externe des eaux usées

Opérations de récupération adaptées	enregistrement externe et recyclage des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.
-------------------------------------	--

## 2.2.1. Scénario de contribution d'exposition contrôlant l'exposition des travailleurs pour Fabrication de substance

### Caractéristiques du produit

Concentration de la substance dans un mélange	Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (sauf indication contraire).
Forme physique du produit	solide
Pression de vapeur	Non disponible.

### Quantités utilisées

Non disponible.

### Fréquence et durée de l'utilisation

Non disponible.

### Facteurs humains non influencés par la gestion des risques

### Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des travailleurs

Non disponible.

### Autres conditions opératoires pertinentes

Non disponible.

### Mesures de gestion des risques (RMM)

**Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur** On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail. Le design du produit doit prévenir les déversements / fuites et les éclaboussures. Eviter le contact avec des outils et des objets contaminés. nettoyer quotidiennement les appareils et l'espace de travail. Contrôler la mise en place conforme des mesures de la gestion des risques et le respect des conditions de service.

**Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition** Non disponible.

**Conditions et mesures liées à l'évaluation de la protection individuelle, de l'hygiène et de la santé** Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (norme EN 374) s'il y a un risque de contact de la substance avec la peau.. Éliminer les impuretés/les quantités répandues directement après l'apparition. laver immédiatement les contaminations de la peau. faire une formation de base du personnel, afin que l'exposition soit minimisée et qu'éventuellement les problèmes de peau soient signalés. d'autres mesures de protection de la peau tels que des vêtements imperméables et un masque de protection lors des activités à haute propagation, menant vraisemblablement à la libération d'aérosols significatifs (p.e. pulvérisation) sont nécessaires.

## 3. Estimation de l'exposition

### Environnement

Milieu	PEC	RCR (PEC/PNEC)	Méthode	Remarques
Air.	4,14E-04 mg/m3	L'usage est considéré comme sûr.	Modèle- EUSES utilisé.	
eau douce	1,38E-05 mg/L	0,00851	Modèle- EUSES utilisé.	
eau de mer	1,37E-06 mg/L	0,00845	Modèle- EUSES utilisé.	

Nom de la matière : SYLVAROS™ DR 731D

8820 Version n° : 9,0 Date de révision : le 14-Juin-2023 Date d'émission : le 13-Décembre-2013

SDS EU

17 / 60

sédiment d'eau douce	1,53E-03 mg/k poids humide	0,993	Modèle- EUSES utilisé.
sédiment marin	1,52E-04 mg/k poids humide	0,987	Modèle- EUSES utilisé.
terre	3,92E-04 mg/k poids humide	0,987	Modèle- EUSES utilisé.
Station d'épuration	1,29E-04 mg/L	0,000000127	Modèle- EUSES utilisé.

#### Santé

Non disponible.

#### 4. Guide destiné à l'utilisateur en aval pour déterminer s'il travaille dans les limites établies par l'ES

L'utilisateur en aval immédiat doit s'assurer qu'il opère dans les mesures de gestion de risques et les conditions opératoires décrites dans le scénario d'exposition. Si d'autres CO/RMM sont adoptés, l'utilisateur doit prouver que les mesures de gestion mises en œuvre sont satisfaisantes. Cela peut reposer sur une série de variables (et un logarithme approprié) qui ensemble indiquent la maîtrise du risque. Le cas échéant, si l'utilisateur en aval utilise d'autres méthodes, comme l'ajustement, il doit s'assurer qu'il respecte les limites fixées dans le scénario d'exposition.

## 2 - Scénario d'exposition de travailleur

### 1. Formulation de préparations

#### Liste des descripteurs d'utilisation

**Secteurs d'utilisation** SU3: Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur si-tes industriels.

**Désignation du scénario de contribution contrôlant l'exposition de l'environnement et catégorie ERC correspondante** Formulation de préparations  
ERC2: Formulation de préparations

**Liste des désignations des scénarios de contribution de travailleur et catégories PROC correspondantes** Formulation de préparations  
PROC1: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable.. PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée. PROC3: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation). PROC4: Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition. PROC8a: Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées. PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées. PROC15: Utilisation en tant que réactif de laboratoire.

#### 2.1.1. Scénario de contribution d'exposition contrôlant l'exposition de l'environnement pour Formulation de préparations

##### Caractéristiques du produit

**Concentration de la substance dans un mélange** Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (sauf indication contraire).

**État physique** solide

##### Quantités utilisées

**Consommation annuelle à l'échelle communautaire** 54000 tonnes/an

**Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année):** 5400 tonnes/an

**La partie du tonnage régional utilisée localement:** 1

**Jours d'émission (jours/année):** 220

##### Facteurs environnementaux non influencés par la gestion des risques

**Facteur local de dilution dans l'eau douce :** 10

**Facteur local de dilution dans l'eau de mer :** 100

##### Autres conditions d'exploitation affectant l'exposition de l'environnement

Type	Jours d'émission		Facteurs d'émission			Remarques
	(jours/an)	Air	Terre	Eau		
	220	0,0001	0,0001	0,000000157		

##### Mesures de gestion des risques (RMM)

**Conditions techniques et mesures au niveau du processus (source) pour empêcher le rejet** Le site doit se doter d'un plan déversements pour garantir la mise en place de mesures de sauvegarde adaptées qui minimisent l'impact des rejets épisodiques.

##### Conditions et mesures techniques sur site pour la réduction et la limitation des déversements, des émissions atmosphériques et des rejets dans le sol

**Air** Non disponible.

**Terre** Non disponible.

**Eau** Non disponible.

**Sédiment** Non disponible.

**Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets du site** Ne pas épandre les boues industrielles dans les sols naturels. empêcher l'envoi de la substance non diluée vers les eaux usées du site ou bien la récupérer.

##### Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées municipales

## Taille du réseau municipal d'égouts/de l'usine de traitement des eaux usées municipales (m3/j)

type	Station d'épuration STP municipale. Micro-station de dépuraton domestique.
Débit de rejet	2000
Technique de traitement des boues	Ne pas utiliser les boues d'épuration comme engrais

## Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer

### Fraction de la quantité utilisée transférée au traitement externe des eaux usées

Traitement approprié des déchets	éliminer les déchets des produits et les conteneurs utilisés selon le droit local en vigueur.
Efficacité du traitement	Non disponible.

## Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets

### Fraction de la quantité utilisée transférée au traitement externe des eaux usées

Opérations de récupération adaptées	enregistrement externe et recyclage des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.
-------------------------------------	--

## 2.2.1. Scénario de contribution d'exposition contrôlant l'exposition des travailleurs pour Formulation de préparations

### Caractéristiques du produit

Concentration de la substance dans un mélange	Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (sauf indication contraire).
Forme physique du produit	solide
Pression de vapeur	Non disponible.

### Quantités utilisées

Non disponible.

### Fréquence et durée de l'utilisation

Non disponible.

### Facteurs humains non influencés par la gestion des risques

### Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des travailleurs

Non disponible.

### Autres conditions opératoires pertinentes

Non disponible.

### Mesures de gestion des risques (RMM)

**Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur** On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail. Le design du produit doit prévenir les déversements / fuites et les éclaboussures. Eviter le contact avec des outils et des objets contaminés. nettoyer quotidiennement les appareils et l'espace de travail. Contrôler la mise en place conforme des mesures de la gestion des risques et le respect des conditions de service.

**Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition** Non disponible.

**Conditions et mesures liées à l'évaluation de la protection individuelle, de l'hygiène et de la santé** Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (norme EN 374) s'il y a un risque de contact de la substance avec la peau.. Éliminer les impuretés/les quantités répandues directement après l'apparition. laver immédiatement les contaminations de la peau. faire une formation de base du personnel, afin que l'exposition soit minimisée et qu'éventuellement les problèmes de peau soient signalés. d'autres mesures de protection de la peau tels que des vêtements imperméables et un masque de protection lors des activités à haute propagation, menant vraisemblablement à la libération d'aérosols significatifs (p.e. pulvérisation) sont nécessaires.

## 3. Estimation de l'exposition

### Environnement

Milieu	PEC	RCR (PEC/PNEC)	Méthode	Remarques
Air.	4,14E-04 mg/m3	L'usage est considéré comme sûr.	Modèle- EUSES utilisé.	
eau douce	1,03E-05 mg/L	0,00646	Modèle- EUSES utilisé.	
eau de mer	1,03E-06 mg/L	0,00641	Modèle- EUSES utilisé.	

sédiment d'eau douce	1,15E-03 mg/k poids humide	0,754	Modèle- EUSES utilisé.
sédiment marin	1,14E-04 mg/k poids humide	0,748	Modèle- EUSES utilisé.
terre	3,92E-04 mg/k poids humide	0,987	Modèle- EUSES utilisé.
Station d'épuration	9,45E-05 mg/L	0,0000000945	Modèle- EUSES utilisé.

#### Santé

Non disponible.

#### 4. Guide destiné à l'utilisateur en aval pour déterminer s'il travaille dans les limites établies par l'ES

L'utilisateur en aval immédiat doit s'assurer qu'il opère dans les mesures de gestion de risques et les conditions opératoires décrites dans le scénario d'exposition. Si d'autres CO/RMM sont adoptés, l'utilisateur doit prouver que les mesures de gestion mises en œuvre sont satisfaisantes. Cela peut reposer sur une série de variables (et un logarithme approprié) qui ensemble indiquent la maîtrise du risque. Le cas échéant, si l'utilisateur en aval utilise d'autres méthodes, comme l'ajustement, il doit s'assurer qu'il respecte les limites fixées dans le scénario d'exposition.

### 3 - Scénario d'exposition de travailleur

#### 1. Répartition de la substance

##### Liste des descripteurs d'utilisation

<b>Secteurs d'utilisation</b>	SU8: Fabrication de substances chimiques en vrac, à grande échelle (y compris les produits pétroliers). SU9: Fabrication de substances chimiques fines. SU0: Autres: SU3: Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur si-tes industriels.
<b>Désignation du scénario de contribution contrôlant l'exposition de l'environnement et catégorie ERC correspondante</b>	Répartition de la substance ERC4: Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles . ERC5: Utilisation industrielle entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice . ERC6a: Utilisation industrielle ayant pour résultat la fabrication d'une autre substance (utilisation d'intermédiaires) . ERC6b: Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication réactifs . ERC6c: Utilisation industrielle de monomères pour la fabrication de thermoplastiques . ERC6d: Utilisation industrielle de régulateurs de processus pour les processus de polymérisation dans la production de résines, caoutchouc, polymères . ERC7: Utilisation industrielle de substances en systèmes clos .

##### Liste des désignations des scénarios de contribution de travailleur et catégories PROC correspondantes

Répartition de la substance  
PROC1: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable.. PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée. PROC3: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation). PROC4: Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition.  
PROC8a: Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées.  
PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées.  
PROC15: Utilisation en tant que réactif de laboratoire.

#### 2.1.1. Scénario de contribution d'exposition contrôlant l'exposition de l'environnement pour Répartition de la substance

##### Caractéristiques du produit

**Concentration de la substance dans un mélange** Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (sauf indication contraire).

**État physique** solide

##### Quantités utilisées

**Consommation annuelle à l'échelle communautaire** 19300 tonnes/an

**Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année):** 1930 tonnes/an

**La partie du tonnage régional utilisée localement:** 0,002

**Jours d'émission (jours/année):** 300

##### Facteurs environnementaux non influencés par la gestion des risques

**Facteur local de dilution dans l'eau douce :** 10

**Facteur local de dilution dans l'eau de mer :** 100

##### Autres conditions d'exploitation affectant l'exposition de l'environnement

Jours d'émission		Facteurs d'émission			Remarques
Type	(jours/an)	Air	Terre	Eau	
	300	0,00001	0,00001	0,00001	

##### Mesures de gestion des risques (RMM)

**Conditions techniques et mesures au niveau du processus (source) pour empêcher le rejet** Le site doit se doter d'un plan déversements pour garantir la mise en place de mesures de sauvegarde adaptées qui minimisent l'impact des rejets épisodiques.

**Conditions et mesures techniques sur site pour la réduction et la limitation des déversements, des émissions atmosphériques et des rejets dans le sol**

**Air** Non disponible.  
**Terre** Non disponible.  
**Eau** Non disponible.  
**Sédiment** Non disponible.

**Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets du site** Ne pas épandre les boues industrielles dans les sols naturels. empêcher l'envoi de la substance non diluée vers les eaux usées du site ou bien la récupérer.

**Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées municipales**

**Taille du réseau municipal d'égouts/de l'usine de traitement des eaux usées municipales (m3/j)**

**type** Station d'épuration STP municipale. Micro-station de dépuraction domestique.  
**Débit de rejet** 2000  
**Technique de traitement des boues** Ne pas utiliser les boues d'épuration comme engrais

**Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer**

**Fraction de la quantité utilisée transférée au traitement externe des eaux usées**

**Traitement approprié des déchets** éliminer les déchets des produits et les conteneurs utilisés selon le droit local en vigueur.  
**Efficacité du traitement** Non disponible.

**Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets**

**Fraction de la quantité utilisée transférée au traitement externe des eaux usées**

**Opérations de récupération adaptées** enregistrement externe et recyclage des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

**2.2.1. Scénario de contribution d'exposition contrôlant l'exposition des travailleurs pour Répartition de la substance**

**Caractéristiques du produit**

**Concentration de la substance dans un mélange** Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (sauf indication contraire).  
**Forme physique du produit** solide  
**Pression de vapeur** Non disponible.

**Quantités utilisées**

Non disponible.

**Fréquence et durée de l'utilisation**

Non disponible.

**Facteurs humains non influencés par la gestion des risques**

**Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des travailleurs**

Non disponible.

**Autres conditions opératoires pertinentes**

Non disponible.

**Mesures de gestion des risques (RMM)**

**Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur** On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail. Le design du produit doit prévenir les déversements / fuites et les éclaboussures. Eviter le contact avec des outils et des objets contaminés. nettoyer quotidiennement les appareils et l'espace de travail. Contrôler la mise en place conforme des mesures de la gestion des risques et le respect des conditions de service.

**Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition** Non disponible.

**Conditions et mesures liées à l'évaluation de la protection individuelle, de l'hygiène et de la santé**

Eviter le contact direct des yeux avec le produit, ne pas se frotter les yeux avec des mains sales. utiliser une protection oculaire adaptée. En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste. éliminer immédiatement les quantités renversées et éliminer les déchets de manière sûre. Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, telles que se laver après avoir manipulé la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Nettoyer régulièrement la tenue de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants. d'autres mesures de protection de la peau tels que des vêtements imperméables et un masque de protection lors des activités à haute propagation, menant vraisemblablement à la libération d'aérosols significatifs (p.e. pulvérisation) sont nécessaires.

### 3. Estimation de l'exposition

#### Environnement

Milieu	PEC	RCR (PEC/PNEC)	Méthode	Remarques
Air.	3,11E-06 mg/m3	L'usage est considéré comme sûr.	Modèle- EUSES utilisé.	
eau douce	1,39E-06 mg/L	0,000869	Modèle- EUSES utilisé.	
eau de mer	1,31E-07 mg/L	0,000817	Modèle- EUSES utilisé.	
sédiment d'eau douce	1,54E-04 mg/k poids humide	0,101	Modèle- EUSES utilisé.	
sédiment marin	1,45E-05 mg/k poids humide	0,0953	Modèle- EUSES utilisé.	
terre	3,31E-06 mg/k poids humide	0,00835	Modèle- EUSES utilisé.	
Station d'épuration	4,30E-06 mg/L	0,000000043	Modèle- EUSES utilisé.	

#### Santé

Non disponible.

### 4. Guide destiné à l'utilisateur en aval pour déterminer s'il travaille dans les limites établies par l'ES

L'utilisateur en aval immédiat doit s'assurer qu'il opère dans les mesures de gestion de risques et les conditions opératoires décrites dans le scénario d'exposition. Si d'autres CO/RMM sont adoptés, l'utilisateur doit prouver que les mesures de gestion mises en œuvre sont satisfaisantes. Cela peut reposer sur une série de variables (et un logarithme approprié) qui ensemble indiquent la maîtrise du risque. Le cas échéant, si l'utilisateur en aval utilise d'autres méthodes, comme l'ajustement, il doit s'assurer qu'il respecte les limites fixées dans le scénario d'exposition.



## 4 - Scénario d'exposition de travailleur

### 1. Intermédiaire

#### Liste des descripteurs d'utilisation

<b>Secteurs d'utilisation</b>	SU8: Fabrication de substances chimiques en vrac, à grande échelle (y compris les produits pétroliers). SU9: Fabrication de substances chimiques fines. SU0: Autres: SU3: Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels.
<b>Désignation du scénario de contribution contrôlant l'exposition de l'environnement et catégorie ERC correspondante</b>	Intermédiaire ERC6a: Utilisation industrielle ayant pour résultat la fabrication d'une autre substance (utilisation d'intermédiaires)
<b>Liste des désignations des scénarios de contribution de travailleur et catégories PROC correspondantes</b>	Intermédiaire PROC1: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable.. PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée. PROC3: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation). PROC4: Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition. PROC8a: Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées. PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées. PROC15: Utilisation en tant que réactif de laboratoire.

#### 2.1.1. Scénario de contribution d'exposition contrôlant l'exposition de l'environnement pour Intermédiaire

##### Caractéristiques du produit

**Concentration de la substance dans un mélange** Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (sauf indication contraire).

**État physique** solide

##### Quantités utilisées

**Consommation annuelle à l'échelle communautaire** 83500 tonnes/an

**Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année):** 8350 tonnes/an

**La partie du tonnage régional utilisée localement:** 1

**Jours d'émission (jours/année):** 300

##### Facteurs environnementaux non influencés par la gestion des risques

**Facteur local de dilution dans l'eau douce :** 10

**Facteur local de dilution dans l'eau de mer :** 100

##### Autres conditions d'exploitation affectant l'exposition de l'environnement

Type	Jours d'émission (jours/an)	Facteurs d'émission			Remarques
		Air	Terre	Eau	
	300	0,00002	0,001	0,00000013	

##### Mesures de gestion des risques (RMM)

**Conditions techniques et mesures au niveau du processus (source) pour empêcher le rejet** Le site doit se doter d'un plan déversements pour garantir la mise en place de mesures de sauvegarde adaptées qui minimisent l'impact des rejets épisodiques.

##### Conditions et mesures techniques sur site pour la réduction et la limitation des déversements, des émissions atmosphériques et des rejets dans le sol

**Air** Non disponible.

**Terre** Non disponible.

**Eau** Non disponible.

**Sédiment** Non disponible.

**Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets du site** Ne pas épandre les boues industrielles dans les sols naturels. empêcher l'envoi de la substance non diluée vers les eaux usées du site ou bien la récupérer.

## Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées municipales

### Taille du réseau municipal d'égouts/de l'usine de traitement des eaux usées municipales (m3/j)

type	Station d'épuration STP municipale. Micro-station de dépuraction domestique.
Débit de rejet	2000
Technique de traitement des boues	Ne pas utiliser les boues d'épuration comme engrais

## Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer

### Fraction de la quantité utilisée transférée au traitement externe des eaux usées

Traitement approprié des déchets	éliminer les déchets des produits et les conteneurs utilisés selon le droit local en vigueur.
Efficacité du traitement	Non disponible.

## Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets

### Fraction de la quantité utilisée transférée au traitement externe des eaux usées

Opérations de récupération adaptées	enregistrement externe et recyclage des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.
-------------------------------------	--

## 2.2.1. Scénario de contribution d'exposition contrôlant l'exposition des travailleurs pour Intermédiaire

### Caractéristiques du produit

Concentration de la substance dans un mélange	Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (sauf indication contraire).
Forme physique du produit	solide
Pression de vapeur	Non disponible.

### Quantités utilisées

Non disponible.

### Fréquence et durée de l'utilisation

Non disponible.

### Facteurs humains non influencés par la gestion des risques

### Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des travailleurs

Non disponible.

### Autres conditions opératoires pertinentes

Non disponible.

### Mesures de gestion des risques (RMM)

**Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur** On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail. Le design du produit doit prévenir les déversements / fuites et les éclaboussures. Eviter le contact avec des outils et des objets contaminés. nettoyer quotidiennement les appareils et l'espace de travail. Contrôler la mise en place conforme des mesures de la gestion des risques et le respect des conditions de service.

**Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition** Non disponible.

**Conditions et mesures liées à l'évaluation de la protection individuelle, de l'hygiène et de la santé** Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (norme EN 374) s'il y a un risque de contact de la substance avec la peau.. Éliminer les impuretés/les quantités répandues directement après l'apparition. laver immédiatement les contaminations de la peau. faire une formation de base du personnel, afin que l'exposition soit minimisée et qu'éventuellement les problèmes de peau soient signalés. d'autres mesures de protection de la peau tels que des vêtements imperméables et un masque de protection lors des activités à haute propagation, menant vraisemblablement à la libération d'aérosols significatifs (p.e. pulvérisation) sont nécessaires.

## 3. Estimation de l'exposition

### Environnement

Milieu	PEC	RCR (PEC/PNEC)	Méthode	Remarques
Air.	1,30E-04 mg/m3	L'usage est considéré comme sûr.	Modèle- EUSES utilisé.	
eau douce	1,30E-05 mg/L	0,00811	Modèle- EUSES utilisé.	

eau de mer	1,29E-06 mg/L	0,00806	Modèle- EUSES utilisé.
sédiment d'eau douce	1,44E-03 mg/k poids humide	0,946	Modèle- EUSES utilisé.
sédiment marin	1,43E-04 mg/k poids humide	0,94	Modèle- EUSES utilisé.
terre	1,24E-04 mg/k poids humide	0,312	Modèle- EUSES utilisé.
Station d'épuration	1,21E-04 mg/L	0,000000121	Modèle- EUSES utilisé.

#### Santé

Non disponible.

#### 4. Guide destiné à l'utilisateur en aval pour déterminer s'il travaille dans les limites établies par l'ES

L'utilisateur en aval immédiat doit s'assurer qu'il opère dans les mesures de gestion de risques et les conditions opératoires décrites dans le scénario d'exposition. Si d'autres CO/RMM sont adoptés, l'utilisateur doit prouver que les mesures de gestion mises en œuvre sont satisfaisantes. Cela peut reposer sur une série de variables (et un logarithme approprié) qui ensemble indiquent la maîtrise du risque. Le cas échéant, si l'utilisateur en aval utilise d'autres méthodes, comme l'ajustement, il doit s'assurer qu'il respecte les limites fixées dans le scénario d'exposition.

## 5 - Scénario d'exposition de travailleur

### 1. Revêtement.

#### Liste des descripteurs d'utilisation

**Secteurs d'utilisation** SU0: Autres: SU3: Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur si-tes industriels.

**Désignation du scénario de contribution contrôlant l'exposition de l'environnement et catégorie ERC correspondante** Revêtement.  
ERC5: Utilisation industrielle entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice .

**Liste des désignations des scénarios de contribution de travailleur et catégories PROC correspondantes** Revêtement.  
PROC1: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable.. PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée. PROC3: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation). PROC4: Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition. PROC8a: Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées. PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées. PROC15: Utilisation en tant que réactif de laboratoire.

#### 2.1.1. Scénario de contribution d'exposition contrôlant l'exposition de l'environnement pour Revêtement.

##### Caractéristiques du produit

**Concentration de la substance dans un mélange** Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (sauf indication contraire).

**État physique** solide

##### Quantités utilisées

**Consommation annuelle à l'échelle communautaire** 6000 tonnes/an

**Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année):** 600 tonnes/an

**La partie du tonnage régional utilisée localement:** 1

**Jours d'émission (jours/année):** 220

##### Facteurs environnementaux non influencés par la gestion des risques

**Facteur local de dilution dans l'eau douce :** 10

**Facteur local de dilution dans l'eau de mer :** 100

##### Autres conditions d'exploitation affectant l'exposition de l'environnement

Type	Jours d'émission		Facteurs d'émission			Remarques
	(jours/an)	Air	Terre	Eau		
	220	0,0009	0	0		

##### Mesures de gestion des risques (RMM)

**Conditions techniques et mesures au niveau du processus (source) pour empêcher le rejet** Le site doit se doter d'un plan déversements pour garantir la mise en place de mesures de sauvegarde adaptées qui minimisent l'impact des rejets épisodiques.

##### Conditions et mesures techniques sur site pour la réduction et la limitation des déversements, des émissions atmosphériques et des rejets dans le sol

**Air** Non disponible.

**Terre** Non disponible.

**Eau** Non disponible.

**Sédiment** Non disponible.

**Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets du site** Ne pas épandre les boues industrielles dans les sols naturels. empêcher l'envoi de la substance non diluée vers les eaux usées du site ou bien la récupérer.

##### Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées municipales

## Taille du réseau municipal d'égouts/de l'usine de traitement des eaux usées municipales (m3/j)

type	Station d'épuration STP municipale. Micro-station de dépuraton domestique.
Débit de rejet	2000
Technique de traitement des boues	Ne pas utiliser les boues d'épuration comme engrais

## Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer

### Fraction de la quantité utilisée transférée au traitement externe des eaux usées

Traitement approprié des déchets	éliminer les déchets des produits et les conteneurs utilisés selon le droit local en vigueur.
Efficacité du traitement	Non disponible.

## Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets

### Fraction de la quantité utilisée transférée au traitement externe des eaux usées

Opérations de récupération adaptées	enregistrement externe et recyclage des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.
-------------------------------------	--

## 2.2.1. Scénario de contribution d'exposition contrôlant l'exposition des travailleurs pour Revêtement.

### Caractéristiques du produit

Concentration de la substance dans un mélange	Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (sauf indication contraire).
Forme physique du produit	solide
Pression de vapeur	Non disponible.

### Quantités utilisées

Non disponible.

### Fréquence et durée de l'utilisation

Non disponible.

### Facteurs humains non influencés par la gestion des risques

### Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des travailleurs

Non disponible.

### Autres conditions opératoires pertinentes

Non disponible.

### Mesures de gestion des risques (RMM)

Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail. Le design du produit doit prévenir les déversements / fuites et les éclaboussures. Eviter le contact avec des outils et des objets contaminés. nettoyer quotidiennement les appareils et l'espace de travail. Contrôler la mise en place conforme des mesures de la gestion des risques et le respect des conditions de service.
--	---

Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Non disponible.
--	-----------------

Conditions et mesures liées à l'évaluation de la protection individuelle, de l'hygiène et de la santé	Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (norme EN 374) s'il y a un risque de contact de la substance avec la peau.. Éliminer les impuretés/les quantités répandues directement après l'apparition. laver immédiatement les contaminations de la peau. faire une formation de base du personnel, afin que l'exposition soit minimisée et qu'éventuellement les problèmes de peau soient signalés. d'autres mesures de protection de la peau tels que des vêtements imperméables et un masque de protection lors des activités à haute propagation, menant vraisemblablement à la libération d'aérosols significatifs (p.e. pulvérisation) sont nécessaires.
---	---

## 3. Estimation de l'exposition

### Environnement

Milieu	PEC	RCR (PEC/PNEC)	Méthode	Remarques
Air.	4,14E-04 mg/m3	L'usage est considéré comme sûr.	Modèle- EUSES utilisé.	
eau douce	9,63E-07 mg/L	0,000602	Modèle- EUSES utilisé.	
eau de mer	8,81E-08 mg/L	0,00055	Modèle- EUSES utilisé.	
sédiment d'eau douce	1,07E-04 mg/k poids humide	0,0703	Modèle- EUSES utilisé.	

sédiment marin	9,77E-06 mg/k poids humide	0,0642	Modèle- EUSES utilisé.
terre	3,92E-04 mg/k poids humide	0,987	Modèle- EUSES utilisé.
Station d'épuration	0 mg/L	0	Modèle- EUSES utilisé.

#### Santé

Non disponible.

#### 4. Guide destiné à l'utilisateur en aval pour déterminer s'il travaille dans les limites établies par l'ES

L'utilisateur en aval immédiat doit s'assurer qu'il opère dans les mesures de gestion de risques et les conditions opératoires décrites dans le scénario d'exposition. Si d'autres CO/RMM sont adoptés, l'utilisateur doit prouver que les mesures de gestion mises en œuvre sont satisfaisantes. Cela peut reposer sur une série de variables (et un logarithme approprié) qui ensemble indiquent la maîtrise du risque. Le cas échéant, si l'utilisateur en aval utilise d'autres méthodes, comme l'ajustement, il doit s'assurer qu'il respecte les limites fixées dans le scénario d'exposition.

## 6 - Scénario d'exposition de travailleur

### 1. Usage en laboratoire

#### Liste des descripteurs d'utilisation

<b>Secteurs d'utilisation</b>	SU0: Autres: SU3: Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur si-tes industriels.
<b>Désignation du scénario de contribution contrôlant l'exposition de l'environnement et catégorie ERC correspondante</b>	Usage en laboratoire ERC4: Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles
<b>Liste des désignations des scénarios de contribution de travailleur et catégories PROC correspondantes</b>	Usage en laboratoire PROC1: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable.. PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée. PROC3: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation). PROC4: Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition. PROC8a: Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées. PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées. PROC15: Utilisation en tant que réactif de laboratoire.

#### 2.1.1. Scénario de contribution d'exposition contrôlant l'exposition de l'environnement pour Usage en laboratoire

##### Caractéristiques du produit

**Concentration de la substance dans un mélange** Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (sauf indication contraire).

**État physique** solide

##### Quantités utilisées

**Consommation annuelle à l'échelle communautaire** 0,0103 tonnes/an

**Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année):** 0,00103 tonnes/an

**La partie du tonnage régional utilisée localement:** 0,1

**Jours d'émission (jours/année):** 20

##### Facteurs environnementaux non influencés par la gestion des risques

**Facteur local de dilution dans l'eau douce :** 10

**Facteur local de dilution dans l'eau de mer :** 100

##### Autres conditions d'exploitation affectant l'exposition de l'environnement

Type	Jours d'émission		Facteurs d'émission			Remarques
	(jours/an)	Air	Terre	Eau		
	20	0,025	0,0001	0,02		

##### Mesures de gestion des risques (RMM)

**Conditions techniques et mesures au niveau du processus (source) pour empêcher le rejet** Le site doit se doter d'un plan déversements pour garantir la mise en place de mesures de sauvegarde adaptées qui minimisent l'impact des rejets épisodiques.

##### Conditions et mesures techniques sur site pour la réduction et la limitation des déversements, des émissions atmosphériques et des rejets dans le sol

**Air** Non disponible.

**Terre** Non disponible.

**Eau** Non disponible.

**Sédiment** Non disponible.

**Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets du site** Ne pas épandre les boues industrielles dans les sols naturels. empêcher l'envoi de la substance non diluée vers les eaux usées du site ou bien la récupérer.

##### Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées municipales

## Taille du réseau municipal d'égouts/de l'usine de traitement des eaux usées municipales (m3/j)

type	Station d'épuration STP municipale. Micro-station de dépuraton domestique.
Débit de rejet	2000
Technique de traitement des boues	Ne pas utiliser les boues d'épuration comme engrais

## Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer

### Fraction de la quantité utilisée transférée au traitement externe des eaux usées

Traitement approprié des déchets	éliminer les déchets des produits et les conteneurs utilisés selon le droit local en vigueur.
Efficacité du traitement	Non disponible.

## Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets

### Fraction de la quantité utilisée transférée au traitement externe des eaux usées

Opérations de récupération adaptées	enregistrement externe et recyclage des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.
-------------------------------------	--

## 2.2.1. Scénario de contribution d'exposition contrôlant l'exposition des travailleurs pour Usage en laboratoire

### Caractéristiques du produit

Concentration de la substance dans un mélange	Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (sauf indication contraire).
Forme physique du produit	solide
Pression de vapeur	Non disponible.

### Quantités utilisées

Non disponible.

### Fréquence et durée de l'utilisation

Non disponible.

### Facteurs humains non influencés par la gestion des risques

### Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des travailleurs

Non disponible.

### Autres conditions opératoires pertinentes

Non disponible.

### Mesures de gestion des risques (RMM)

**Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur** On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail. Le design du produit doit prévenir les déversements / fuites et les éclaboussures. Eviter le contact avec des outils et des objets contaminés. nettoyer quotidiennement les appareils et l'espace de travail. Contrôler la mise en place conforme des mesures de la gestion des risques et le respect des conditions de service.

**Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition** Non disponible.

**Conditions et mesures liées à l'évaluation de la protection individuelle, de l'hygiène et de la santé** Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (norme EN 374) s'il y a un risque de contact de la substance avec la peau.. Éliminer les impuretés/les quantités répandues directement après l'apparition. laver immédiatement les contaminations de la peau. faire une formation de base du personnel, afin que l'exposition soit minimisée et qu'éventuellement les problèmes de peau soient signalés. d'autres mesures de protection de la peau tels que des vêtements imperméables et un masque de protection lors des activités à haute propagation, menant vraisemblablement à la libération d'aérosols significatifs (p.e. pulvérisation) sont nécessaires.

## 3. Estimation de l'exposition

### Environnement

Milieu	PEC	RCR (PEC/PNEC)	Méthode	Remarques
Air.	3,08E-06 mg/m3	L'usage est considéré comme sûr.	Modèle- EUSES utilisé.	
eau douce	1,30E-06 mg/L	0,000815	Modèle- EUSES utilisé.	
eau de mer	5,98E-07 mg/L	0,00374	Modèle- EUSES utilisé.	



sédiment d'eau douce	1,45E-04 mg/k poids humide	0,0951	Modèle- EUSES utilisé.
sédiment marin	6,64E-05 mg/k poids humide	0,436	Modèle- EUSES utilisé.
terre	6,05E-05 mg/k poids humide	0,191	Modèle- EUSES utilisé.
Station d'épuration	3,44E-06 mg/L	0,00000000344	Modèle- EUSES utilisé.

#### Santé

Non disponible.

#### 4. Guide destiné à l'utilisateur en aval pour déterminer s'il travaille dans les limites établies par l'ES

L'utilisateur en aval immédiat doit s'assurer qu'il opère dans les mesures de gestion de risques et les conditions opératoires décrites dans le scénario d'exposition. Si d'autres CO/RMM sont adoptés, l'utilisateur doit prouver que les mesures de gestion mises en œuvre sont satisfaisantes. Cela peut reposer sur une série de variables (et un logarithme approprié) qui ensemble indiquent la maîtrise du risque. Le cas échéant, si l'utilisateur en aval utilise d'autres méthodes, comme l'ajustement, il doit s'assurer qu'il respecte les limites fixées dans le scénario d'exposition.

## 7 - Scénario d'exposition de travailleur

### 1. Polymérisation (Masses et charges)

#### Liste des descripteurs d'utilisation

<b>Secteurs d'utilisation</b>	SU10: Formulation [mélangeage] de préparations et/ou reconditionnement. SU0: Autres: SU3: Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur si-tes industriels.
<b>Désignation du scénario de contribution contrôlant l'exposition de l'environnement et catégorie ERC correspondante</b>	Polymérisation (Masses et charges) ERC4: Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles
<b>Liste des désignations des scénarios de contribution de travailleur et catégories PROC correspondantes</b>	Polymérisation (Masses et charges) PROC1: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable.. PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée. PROC3: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation). PROC4: Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition. PROC8a: Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées. PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées. PROC15: Utilisation en tant que réactif de laboratoire.

#### 2.1.1. Scénario de contribution d'exposition contrôlant l'exposition de l'environnement pour Polymérisation (Masses et charges)

##### Caractéristiques du produit

<b>Concentration de la substance dans un mélange</b>	Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (sauf indication contraire).
<b>État physique</b>	solide

##### Quantités utilisées

<b>Consommation annuelle à l'échelle communautaire</b>	120 tonnes/an
<b>Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année):</b>	12 tonnes/an
<b>La partie du tonnage régional utilisée localement:</b>	1
<b>Jours d'émission (jours/année):</b>	300

##### Facteurs environnementaux non influencés par la gestion des risques

<b>Facteur local de dilution dans l'eau douce :</b>	10
<b>Facteur local de dilution dans l'eau de mer :</b>	100

##### Autres conditions d'exploitation affectant l'exposition de l'environnement

Type	Jours d'émission		Facteurs d'émission			Remarques
	(jours/an)	Air	Terre	Eau		
	300	0,002	0,0001	0,000095		

##### Mesures de gestion des risques (RMM)

<b>Conditions techniques et mesures au niveau du processus (source) pour empêcher le rejet</b>	Le site doit se doter d'un plan déversements pour garantir la mise en place de mesures de sauvegarde adaptées qui minimisent l'impact des rejets épisodiques.
--	---

##### Conditions et mesures techniques sur site pour la réduction et la limitation des déversements, des émissions atmosphériques et des rejets dans le sol

<b>Air</b>	Non disponible.
<b>Terre</b>	Non disponible.
<b>Eau</b>	Non disponible.
<b>Sédiment</b>	Non disponible.

<b>Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets du site</b>	Ne pas épandre les boues industrielles dans les sols naturels. empêcher l'envoi de la substance non diluée vers les eaux usées du site ou bien la récupérer.
--	--

## Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées municipales

### Taille du réseau municipal d'égouts/de l'usine de traitement des eaux usées municipales (m3/j)

type	Station d'épuration STP municipale. Micro-station de dépuración domestique.
Débit de rejet	2000
Technique de traitement des boues	Ne pas utiliser les boues d'épuration comme engrais

## Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer

### Fraction de la quantité utilisée transférée au traitement externe des eaux usées

Traitement approprié des déchets	éliminer les déchets des produits et les conteneurs utilisés selon le droit local en vigueur.
Efficacité du traitement	Non disponible.

## Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets

### Fraction de la quantité utilisée transférée au traitement externe des eaux usées

Opérations de récupération adaptées	enregistrement externe et recyclage des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.
-------------------------------------	--

## 2.2.1. Scénario de contribution d'exposition contrôlant l'exposition des travailleurs pour Polymérisation (Masses et charges)

### Caractéristiques du produit

Concentration de la substance dans un mélange	Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (sauf indication contraire).
Forme physique du produit	solide
Pression de vapeur	Non disponible.

### Quantités utilisées

Non disponible.

### Fréquence et durée de l'utilisation

Non disponible.

### Facteurs humains non influencés par la gestion des risques

### Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des travailleurs

Non disponible.

### Autres conditions opératoires pertinentes

Non disponible.

### Mesures de gestion des risques (RMM)

**Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur** On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail. Le design du produit doit prévenir les déversements / fuites et les éclaboussures. Eviter le contact avec des outils et des objets contaminés. nettoyer quotidiennement les appareils et l'espace de travail. Contrôler la mise en place conforme des mesures de la gestion des risques et le respect des conditions de service.

**Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition** Non disponible.

**Conditions et mesures liées à l'évaluation de la protection individuelle, de l'hygiène et de la santé** Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (norme EN 374) s'il y a un risque de contact de la substance avec la peau.. Éliminer les impuretés/les quantités répandues directement après l'apparition. laver immédiatement les contaminations de la peau. faire une formation de base du personnel, afin que l'exposition soit minimisée et qu'éventuellement les problèmes de peau soient signalés. d'autres mesures de protection de la peau tels que des vêtements imperméables et un masque de protection lors des activités à haute propagation, menant vraisemblablement à la libération d'aérosols significatifs (p.e. pulvérisation) sont nécessaires.

## 3. Estimation de l'exposition

### Environnement

Milieu	PEC	RCR (PEC/PNEC)	Méthode	Remarques
Air.	2,14E-05 mg/m3	L'usage est considéré comme sûr.	Modèle- EUSES utilisé.	
eau douce	1,36E-05 mg/L	0,00852	Modèle- EUSES utilisé.	
eau de mer	1,35E-06 mg/L	0,00846	Modèle- EUSES utilisé.	

Nom de la matière : SYLVAROS™ DR 731D

8820 Version n° : 9,0 Date de révision : le 14-Juin-2023 Date d'émission : le 13-Décembre-2013

SDS EU  
35 / 60

sédiment d'eau douce	1,51E-03 mg/k poids humide	0,994	Modèle- EUSES utilisé.
sédiment marin	1,50E-04 mg/k poids humide	0,988	Modèle- EUSES utilisé.
terre	2,08E-05 mg/k poids humide	0,0523	Modèle- EUSES utilisé.
Station d'épuration	1,28E-04 mg/L	0,000000128	Modèle- EUSES utilisé.

#### Santé

Non disponible.

#### 4. Guide destiné à l'utilisateur en aval pour déterminer s'il travaille dans les limites établies par l'ES

L'utilisateur en aval immédiat doit s'assurer qu'il opère dans les mesures de gestion de risques et les conditions opératoires décrites dans le scénario d'exposition. Si d'autres CO/RMM sont adoptés, l'utilisateur doit prouver que les mesures de gestion mises en œuvre sont satisfaisantes. Cela peut reposer sur une série de variables (et un logarithme approprié) qui ensemble indiquent la maîtrise du risque. Le cas échéant, si l'utilisateur en aval utilise d'autres méthodes, comme l'ajustement, il doit s'assurer qu'il respecte les limites fixées dans le scénario d'exposition.

## 8 - Scénario d'exposition de travailleur

### 1. Préparations et composés à base de polymères

#### Liste des descripteurs d'utilisation

<b>Secteurs d'utilisation</b>	SU10: Formulation [mélangeage] de préparations et/ou reconditionnement. SU0: Autres: SU3: Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur si-tes industriels.
<b>Désignation du scénario de contribution contrôlant l'exposition de l'environnement et catégorie ERC correspondante</b>	Préparations et composés à base de polymères ERC4: Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles
<b>Liste des désignations des scénarios de contribution de travailleur et catégories PROC correspondantes</b>	Préparations et composés à base de polymères PROC1: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable.. PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée. PROC3: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation). PROC4: Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition. PROC8a: Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées. PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées. PROC15: Utilisation en tant que réactif de laboratoire.

#### 2.1.1. Scénario de contribution d'exposition contrôlant l'exposition de l'environnement pour Préparations et composés à base de polymères

##### Caractéristiques du produit

<b>Concentration de la substance dans un mélange</b>	Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (sauf indication contraire).
<b>État physique</b>	solide

##### Quantités utilisées

<b>Consommation annuelle à l'échelle communautaire</b>	120 tonnes/an
<b>Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année):</b>	12 tonnes/an
<b>La partie du tonnage régional utilisée localement:</b>	1
<b>Jours d'émission (jours/année):</b>	300

##### Facteurs environnementaux non influencés par la gestion des risques

<b>Facteur local de dilution dans l'eau douce :</b>	10
<b>Facteur local de dilution dans l'eau de mer :</b>	100

##### Autres conditions d'exploitation affectant l'exposition de l'environnement

Type	Jours d'émission		Facteurs d'émission			Remarques
	(jours/an)	Air	Terre	Eau		
	300	0,02	0,00001	0		

##### Mesures de gestion des risques (RMM)

<b>Conditions techniques et mesures au niveau du processus (source) pour empêcher le rejet</b>	Le site doit se doter d'un plan déversements pour garantir la mise en place de mesures de sauvegarde adaptées qui minimisent l'impact des rejets épisodiques.
--	---

##### Conditions et mesures techniques sur site pour la réduction et la limitation des déversements, des émissions atmosphériques et des rejets dans le sol

<b>Air</b>	Non disponible.
<b>Terre</b>	Non disponible.
<b>Eau</b>	Non disponible.
<b>Sédiment</b>	Non disponible.

<b>Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets du site</b>	Ne pas épandre les boues industrielles dans les sols naturels. empêcher l'envoi de la substance non diluée vers les eaux usées du site ou bien la récupérer.
--	--

## Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées municipales

### Taille du réseau municipal d'égouts/de l'usine de traitement des eaux usées municipales (m3/j)

type	Station d'épuration STP municipale. Micro-station de dépuración domestique.
Débit de rejet	2000
Technique de traitement des boues	Ne pas utiliser les boues d'épuration comme engrais

## Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer

### Fraction de la quantité utilisée transférée au traitement externe des eaux usées

Traitement approprié des déchets	éliminer les déchets des produits et les conteneurs utilisés selon le droit local en vigueur.
Efficacité du traitement	Non disponible.

## Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets

### Fraction de la quantité utilisée transférée au traitement externe des eaux usées

Opérations de récupération adaptées	enregistrement externe et recyclage des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.
-------------------------------------	--

## 2.2.1. Scénario de contribution d'exposition contrôlant l'exposition des travailleurs pour Préparations et composés à base de polymères

### Caractéristiques du produit

Concentration de la substance dans un mélange	Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (sauf indication contraire).
Forme physique du produit	solide
Pression de vapeur	Non disponible.

### Quantités utilisées

Non disponible.

### Fréquence et durée de l'utilisation

Non disponible.

### Facteurs humains non influencés par la gestion des risques

### Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des travailleurs

Non disponible.

### Autres conditions opératoires pertinentes

Non disponible.

### Mesures de gestion des risques (RMM)

**Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur** On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail. Le design du produit doit prévenir les déversements / fuites et les éclaboussures. Eviter le contact avec des outils et des objets contaminés. nettoyer quotidiennement les appareils et l'espace de travail. Contrôler la mise en place conforme des mesures de la gestion des risques et le respect des conditions de service.

**Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition** Non disponible.

**Conditions et mesures liées à l'évaluation de la protection individuelle, de l'hygiène et de la santé** Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (norme EN 374) s'il y a un risque de contact de la substance avec la peau.. Éliminer les impuretés/les quantités répandues directement après l'apparition. laver immédiatement les contaminations de la peau. faire une formation de base du personnel, afin que l'exposition soit minimisée et qu'éventuellement les problèmes de peau soient signalés. d'autres mesures de protection de la peau tels que des vêtements imperméables et un masque de protection lors des activités à haute propagation, menant vraisemblablement à la libération d'aérosols significatifs (p.e. pulvérisation) sont nécessaires.

## 3. Estimation de l'exposition

### Environnement

Milieu	PEC	RCR (PEC/PNEC)	Méthode	Remarques
Air.	1,86E-04 mg/m3	L'usage est considéré comme sûr.	Modèle- EUSES utilisé.	
eau douce	9,63E-07 mg/L	0,000602	Modèle- EUSES utilisé.	
eau de mer	8,81E-08 mg/L	0,00055	Modèle- EUSES utilisé.	

Nom de la matière : SYLVAROS™ DR 731D

8820 Version n° : 9,0 Date de révision : le 14-Juin-2023 Date d'émission : le 13-Décembre-2013

SDS EU

38 / 60

sédiment d'eau douce	1,07E-04 mg/k poids humide	0,0703	Modèle- EUSES utilisé.
sédiment marin	9,77E-06 mg/k poids humide	0,0642	Modèle- EUSES utilisé.
terre	1,77E-04 mg/k poids humide	0,445	Modèle- EUSES utilisé.
Station d'épuration	0 mg/L	0	Modèle- EUSES utilisé.

#### Santé

Non disponible.

#### 4. Guide destiné à l'utilisateur en aval pour déterminer s'il travaille dans les limites établies par l'ES

L'utilisateur en aval immédiat doit s'assurer qu'il opère dans les mesures de gestion de risques et les conditions opératoires décrites dans le scénario d'exposition. Si d'autres CO/RMM sont adoptés, l'utilisateur doit prouver que les mesures de gestion mises en œuvre sont satisfaisantes. Cela peut reposer sur une série de variables (et un logarithme approprié) qui ensemble indiquent la maîtrise du risque. Le cas échéant, si l'utilisateur en aval utilise d'autres méthodes, comme l'ajustement, il doit s'assurer qu'il respecte les limites fixées dans le scénario d'exposition.

## 9 - Scénario d'exposition de travailleur

### 1. Production et traitement du caoutchouc

#### Liste des descripteurs d'utilisation

<b>Secteurs d'utilisation</b>	SU10: Formulation [mélangeage] de préparations et/ou reconditionnement. SU0: Autres: SU3: Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur si-tes industriels.
<b>Désignation du scénario de contribution contrôlant l'exposition de l'environnement et catégorie ERC correspondante</b>	Production et traitement du caoutchouc ERC4: Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles
<b>Liste des désignations des scénarios de contribution de travailleur et catégories PROC correspondantes</b>	Production et traitement du caoutchouc PROC1: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable.. PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée. PROC3: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation). PROC4: Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition. PROC8a: Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées. PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées. PROC15: Utilisation en tant que réactif de laboratoire.

#### 2.1.1. Scénario de contribution d'exposition contrôlant l'exposition de l'environnement pour Production et traitement du caoutchouc

##### Caractéristiques du produit

<b>Concentration de la substance dans un mélange</b>	Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (sauf indication contraire).
<b>État physique</b>	solide

##### Quantités utilisées

<b>Consommation annuelle à l'échelle communautaire</b>	400 tonnes/an
<b>Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année):</b>	40 tonnes/an
<b>La partie du tonnage régional utilisée localement:</b>	1
<b>Jours d'émission (jours/année):</b>	300

##### Facteurs environnementaux non influencés par la gestion des risques

<b>Facteur local de dilution dans l'eau douce :</b>	10
<b>Facteur local de dilution dans l'eau de mer :</b>	100

##### Autres conditions d'exploitation affectant l'exposition de l'environnement

Type	Jours d'émission		Facteurs d'émission			Remarques
	(jours/an)	Air	Terre	Eau		
	300	0,01	0,0001	0,000028		

##### Mesures de gestion des risques (RMM)

<b>Conditions techniques et mesures au niveau du processus (source) pour empêcher le rejet</b>	Le site doit se doter d'un plan déversements pour garantir la mise en place de mesures de sauvegarde adaptées qui minimisent l'impact des rejets épisodiques.
--	---

##### Conditions et mesures techniques sur site pour la réduction et la limitation des déversements, des émissions atmosphériques et des rejets dans le sol

<b>Air</b>	Non disponible.
<b>Terre</b>	Non disponible.
<b>Eau</b>	Non disponible.
<b>Sédiment</b>	Non disponible.

<b>Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets du site</b>	Ne pas épandre les boues industrielles dans les sols naturels. empêcher l'envoi de la substance non diluée vers les eaux usées du site ou bien la récupérer.
--	--



## Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées municipales

### Taille du réseau municipal d'égouts/de l'usine de traitement des eaux usées municipales (m3/j)

type	Station d'épuration STP municipale. Micro-station de dépuración domestique.
Débit de rejet	2000
Technique de traitement des boues	Ne pas utiliser les boues d'épuration comme engrais

## Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer

### Fraction de la quantité utilisée transférée au traitement externe des eaux usées

Traitement approprié des déchets	éliminer les déchets des produits et les conteneurs utilisés selon le droit local en vigueur.
Efficacité du traitement	Non disponible.

## Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets

### Fraction de la quantité utilisée transférée au traitement externe des eaux usées

Opérations de récupération adaptées	enregistrement externe et recyclage des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.
-------------------------------------	--

## 2.2.1. Scénario de contribution d'exposition contrôlant l'exposition des travailleurs pour Production et traitement du caoutchouc

### Caractéristiques du produit

Concentration de la substance dans un mélange	Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (sauf indication contraire).
Forme physique du produit	solide
Pression de vapeur	Non disponible.

### Quantités utilisées

Non disponible.

### Fréquence et durée de l'utilisation

Non disponible.

### Facteurs humains non influencés par la gestion des risques

### Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des travailleurs

Non disponible.

### Autres conditions opératoires pertinentes

Non disponible.

### Mesures de gestion des risques (RMM)

**Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur** On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail. Le design du produit doit prévenir les déversements / fuites et les éclaboussures. Eviter le contact avec des outils et des objets contaminés. nettoyer quotidiennement les appareils et l'espace de travail. Contrôler la mise en place conforme des mesures de la gestion des risques et le respect des conditions de service.

**Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition** Non disponible.

**Conditions et mesures liées à l'évaluation de la protection individuelle, de l'hygiène et de la santé** Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (norme EN 374) s'il y a un risque de contact de la substance avec la peau.. Éliminer les impuretés/les quantités répandues directement après l'apparition. laver immédiatement les contaminations de la peau. faire une formation de base du personnel, afin que l'exposition soit minimisée et qu'éventuellement les problèmes de peau soient signalés. d'autres mesures de protection de la peau tels que des vêtements imperméables et un masque de protection lors des activités à haute propagation, menant vraisemblablement à la libération d'aérosols significatifs (p.e. pulvérisation) sont nécessaires.

## 3. Estimation de l'exposition

### Environnement

Milieu	PEC	RCR (PEC/PNEC)	Méthode	Remarques
Air.	3,07E-04 mg/m3	L'usage est considéré comme sûr.	Modèle- EUSES utilisé.	
eau douce	1,33E-05 mg/L	0,00834	Modèle- EUSES utilisé.	
eau de mer	1,33E-06 mg/L	0,00829	Modèle- EUSES utilisé.	

Nom de la matière : SYLVAROS™ DR 731D

8820 Version n° : 9,0 Date de révision : le 14-Juin-2023 Date d'émission : le 13-Décembre-2013

SDS EU

41 / 60

sédiment d'eau douce	1,48E-03 mg/k poids humide	0,973	Modèle- EUSES utilisé.
sédiment marin	1,47E-04 mg/k poids humide	0,967	Modèle- EUSES utilisé.
terre	2,91E-04 mg/k poids humide	0,733	Modèle- EUSES utilisé.
Station d'épuration	1,25E-04 mg/L	0,000000125	Modèle- EUSES utilisé.

#### Santé

Non disponible.

#### 4. Guide destiné à l'utilisateur en aval pour déterminer s'il travaille dans les limites établies par l'ES

L'utilisateur en aval immédiat doit s'assurer qu'il opère dans les mesures de gestion de risques et les conditions opératoires décrites dans le scénario d'exposition. Si d'autres CO/RMM sont adoptés, l'utilisateur doit prouver que les mesures de gestion mises en œuvre sont satisfaisantes. Cela peut reposer sur une série de variables (et un logarithme approprié) qui ensemble indiquent la maîtrise du risque. Le cas échéant, si l'utilisateur en aval utilise d'autres méthodes, comme l'ajustement, il doit s'assurer qu'il respecte les limites fixées dans le scénario d'exposition.

## 10 - Scénario d'exposition de travailleur

### 1. Carburants

#### Liste des descripteurs d'utilisation

**Secteurs d'utilisation** SU0: Autres: SU3: Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur si-tes industriels.

**Désignation du scénario de contribution contrôlant l'exposition de l'environnement et catégorie ERC correspondante** Carburants  
ERC7: Utilisation industrielle de substances en systèmes clos

**Liste des désignations des scénarios de contribution de travailleur et catégories PROC correspondantes** Carburants  
PROC1: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable.. PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée. PROC3: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation). PROC4: Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition. PROC8a: Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées. PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées. PROC15: Utilisation en tant que réactif de laboratoire.

#### 2.1.1. Scénario de contribution d'exposition contrôlant l'exposition de l'environnement pour Carburants

##### Caractéristiques du produit

**Concentration de la substance dans un mélange** Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (sauf indication contraire).

**État physique** solide

##### Quantités utilisées

**Consommation annuelle à l'échelle communautaire** 1 tonnes/an

**Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année):** 0,1 tonnes/an

**La partie du tonnage régional utilisée localement:** 1

**Jours d'émission (jours/année):** 300

##### Facteurs environnementaux non influencés par la gestion des risques

**Facteur local de dilution dans l'eau douce :** 10

**Facteur local de dilution dans l'eau de mer :** 100

##### Autres conditions d'exploitation affectant l'exposition de l'environnement

Jours d'émission		Facteurs d'émission			Remarques
Type	(jours/an)	Air	Terre	Eau	
	300	0,00025	0	0,00001	

##### Mesures de gestion des risques (RMM)

**Conditions techniques et mesures au niveau du processus (source) pour empêcher le rejet** Le site doit se doter d'un plan déversements pour garantir la mise en place de mesures de sauvegarde adaptées qui minimisent l'impact des rejets épisodiques.

##### Conditions et mesures techniques sur site pour la réduction et la limitation des déversements, des émissions atmosphériques et des rejets dans le sol

**Air** Non disponible.

**Terre** Non disponible.

**Eau** Non disponible.

**Sédiment** Non disponible.

**Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets du site** Ne pas épandre les boues industrielles dans les sols naturels. empêcher l'envoi de la substance non diluée vers les eaux usées du site ou bien la récupérer.

##### Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées municipales

## Taille du réseau municipal d'égouts/de l'usine de traitement des eaux usées municipales (m3/j)

type	Station d'épuration STP municipale. Micro-station de dépuraton domestique.
Débit de rejet	2000
Technique de traitement des boues	Ne pas utiliser les boues d'épuration comme engrais

## Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer

### Fraction de la quantité utilisée transférée au traitement externe des eaux usées

Traitement approprié des déchets	éliminer les déchets des produits et les conteneurs utilisés selon le droit local en vigueur.
Efficacité du traitement	Non disponible.

## Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets

### Fraction de la quantité utilisée transférée au traitement externe des eaux usées

Opérations de récupération adaptées	enregistrement externe et recyclage des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.
-------------------------------------	--

## 2.2.1. Scénario de contribution d'exposition contrôlant l'exposition des travailleurs pour Carburants

### Caractéristiques du produit

Concentration de la substance dans un mélange	Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (sauf indication contraire).
Forme physique du produit	solide
Pression de vapeur	Non disponible.

### Quantités utilisées

Non disponible.

### Fréquence et durée de l'utilisation

Non disponible.

### Facteurs humains non influencés par la gestion des risques

### Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des travailleurs

Non disponible.

### Autres conditions opératoires pertinentes

Non disponible.

### Mesures de gestion des risques (RMM)

Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail. Le design du produit doit prévenir les déversements / fuites et les éclaboussures. Eviter le contact avec des outils et des objets contaminés. nettoyer quotidiennement les appareils et l'espace de travail. Contrôler la mise en place conforme des mesures de la gestion des risques et le respect des conditions de service.
--	---

Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Non disponible.
--	-----------------

Conditions et mesures liées à l'évaluation de la protection individuelle, de l'hygiène et de la santé	Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (norme EN 374) s'il y a un risque de contact de la substance avec la peau.. Éliminer les impuretés/les quantités répandues directement après l'apparition. laver immédiatement les contaminations de la peau. faire une formation de base du personnel, afin que l'exposition soit minimisée et qu'éventuellement les problèmes de peau soient signalés. d'autres mesures de protection de la peau tels que des vêtements imperméables et un masque de protection lors des activités à haute propagation, menant vraisemblablement à la libération d'aérosols significatifs (p.e. pulvérisation) sont nécessaires.
---	---

## 3. Estimation de l'exposition

### Environnement

Milieu	PEC	RCR (PEC/PNEC)	Méthode	Remarques
Air.	3,09E-06 mg/m3	L'usage est considéré comme sûr.	Modèle- EUSES utilisé.	
eau douce	9,75E-07 mg/L	0,000609	Modèle- EUSES utilisé.	
eau de mer	1,05E-07 mg/L	0,000654	Modèle- EUSES utilisé.	
sédiment d'eau douce	1,08E-04 mg/k poids humide	0,0711	Modèle- EUSES utilisé.	

sédiment marin	1,16E-05 mg/k poids humide	0,0763	Modèle- EUSES utilisé.
terre	5,16E-06 mg/k poids humide	0,0142	Modèle- EUSES utilisé.
Station d'épuration	1,12E-07 mg/L	0,00000000112	Modèle- EUSES utilisé.

#### Santé

Non disponible.

#### 4. Guide destiné à l'utilisateur en aval pour déterminer s'il travaille dans les limites établies par l'ES

L'utilisateur en aval immédiat doit s'assurer qu'il opère dans les mesures de gestion de risques et les conditions opératoires décrites dans le scénario d'exposition. Si d'autres CO/RMM sont adoptés, l'utilisateur doit prouver que les mesures de gestion mises en œuvre sont satisfaisantes. Cela peut reposer sur une série de variables (et un logarithme approprié) qui ensemble indiquent la maîtrise du risque. Le cas échéant, si l'utilisateur en aval utilise d'autres méthodes, comme l'ajustement, il doit s'assurer qu'il respecte les limites fixées dans le scénario d'exposition.

# 11 - Scénario d'exposition de travailleur

## 1. Paper articles

### Liste des descripteurs d'utilisation

**Secteurs d'utilisation** SU6b: Fabrication de pulpe, papier et produits papetiers. SU10: Formulation [mélangeage] de préparations et/ou reconditionnement

**Désignation du scénario de contribution contrôlant l'exposition de l'environnement et catégorie ERC correspondante** Paper articles  
ERC5: Utilisation industrielle entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice

**Liste des désignations des scénarios de contribution de travailleur et catégories PROC correspondantes** Paper articles  
PROC1: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable.. PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée. PROC3: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation). PROC4: Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition. PROC8a: Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées. PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées. PROC15: Utilisation en tant que réactif de laboratoire.

### 2.1.1. Scénario de contribution d'exposition contrôlant l'exposition de l'environnement pour Paper articles

#### Caractéristiques du produit

**Concentration de la substance dans un mélange** Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (sauf indication contraire).

**État physique** solide

#### Quantités utilisées

**Consommation annuelle à l'échelle communautaire** 1 tonnes/an

**Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année):** 0,1 tonnes/an

**La partie du tonnage régional utilisée localement:** 1

**Jours d'émission (jours/année):** 220

#### Facteurs environnementaux non influencés par la gestion des risques

**Facteur local de dilution dans l'eau douce :** 10

**Facteur local de dilution dans l'eau de mer :** 100

#### Autres conditions d'exploitation affectant l'exposition de l'environnement

Type	Jours d'émission		Facteurs d'émission			Remarques
	(jours/an)	Air	Terre	Eau		
	220	0,009	0	0		

#### Mesures de gestion des risques (RMM)

**Conditions techniques et mesures au niveau du processus (source) pour empêcher le rejet** Le site doit se doter d'un plan déversements pour garantir la mise en place de mesures de sauvegarde adaptées qui minimisent l'impact des rejets épisodiques.

#### Conditions et mesures techniques sur site pour la réduction et la limitation des déversements, des émissions atmosphériques et des rejets dans le sol

**Air** Non disponible.

**Terre** Non disponible.

**Eau** Non disponible.

**Sédiment** Non disponible.

**Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets du site** Ne pas épandre les boues industrielles dans les sols naturels. empêcher l'envoi de la substance non diluée vers les eaux usées du site ou bien la récupérer.

#### Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées municipales

## Taille du réseau municipal d'égouts/de l'usine de traitement des eaux usées municipales (m3/j)

type	Station d'épuration STP municipale. Micro-station de dépuraton domestique.
Débit de rejet	2000
Technique de traitement des boues	Ne pas utiliser les boues d'épuration comme engrais

## Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer

### Fraction de la quantité utilisée transférée au traitement externe des eaux usées

Traitement approprié des déchets	éliminer les déchets des produits et les conteneurs utilisés selon le droit local en vigueur.
Efficacité du traitement	Non disponible.

## Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets

### Fraction de la quantité utilisée transférée au traitement externe des eaux usées

Opérations de récupération adaptées	enregistrement externe et recyclage des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.
-------------------------------------	--

## 2.2.1. Scénario de contribution d'exposition contrôlant l'exposition des travailleurs pour Paper articles

### Caractéristiques du produit

Concentration de la substance dans un mélange	Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (sauf indication contraire).
Forme physique du produit	solide
Pression de vapeur	Non disponible.

### Quantités utilisées

Non disponible.

### Fréquence et durée de l'utilisation

Non disponible.

### Facteurs humains non influencés par la gestion des risques

### Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des travailleurs

Non disponible.

### Autres conditions opératoires pertinentes

Non disponible.

### Mesures de gestion des risques (RMM)

**Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur** On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail. Le design du produit doit prévenir les déversements / fuites et les éclaboussures. Eviter le contact avec des outils et des objets contaminés. nettoyer quotidiennement les appareils et l'espace de travail. Contrôler la mise en place conforme des mesures de la gestion des risques et le respect des conditions de service.

**Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition** Non disponible.

**Conditions et mesures liées à l'évaluation de la protection individuelle, de l'hygiène et de la santé** Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (norme EN 374) s'il y a un risque de contact de la substance avec la peau.. Éliminer les impuretés/les quantités répandues directement après l'apparition. laver immédiatement les contaminations de la peau. faire une formation de base du personnel, afin que l'exposition soit minimisée et qu'éventuellement les problèmes de peau soient signalés. d'autres mesures de protection de la peau tels que des vêtements imperméables et un masque de protection lors des activités à haute propagation, menant vraisemblablement à la libération d'aérosols significatifs (p.e. pulvérisation) sont nécessaires.

## 3. Estimation de l'exposition

### Environnement

Milieu	PEC	RCR (PEC/PNEC)	Méthode	Remarques
Air.	3,77E-06 mg/m3	L'usage est considéré comme sûr.	Modèle- EUSES utilisé.	
eau douce	9,63E-07 mg/L	0,000602	Modèle- EUSES utilisé.	
eau de mer	8,81E-08 mg/L	0,000515	Modèle- EUSES utilisé.	

sédiment d'eau douce	1,07E-04 mg/k poids humide	0,0702	Modèle- EUSES utilisé.
sédiment marin	9,78E-06 mg/k poids humide	0,0642	Modèle- EUSES utilisé.
terre	3,93E-06 mg/k poids humide	0,0099	Modèle- EUSES utilisé.
Station d'épuration	0 mg/L	0	Modèle- EUSES utilisé.

#### Santé

Non disponible.

#### 4. Guide destiné à l'utilisateur en aval pour déterminer s'il travaille dans les limites établies par l'ES

L'utilisateur en aval immédiat doit s'assurer qu'il opère dans les mesures de gestion de risques et les conditions opératoires décrites dans le scénario d'exposition. Si d'autres CO/RMM sont adoptés, l'utilisateur doit prouver que les mesures de gestion mises en œuvre sont satisfaisantes. Cela peut reposer sur une série de variables (et un logarithme approprié) qui ensemble indiquent la maîtrise du risque. Le cas échéant, si l'utilisateur en aval utilise d'autres méthodes, comme l'ajustement, il doit s'assurer qu'il respecte les limites fixées dans le scénario d'exposition.



## 12 - Scénario d'exposition de travailleur

### 1. Revêtement.

#### Liste des descripteurs d'utilisation

<b>Secteurs d'utilisation</b>	SU0: Autres: SU22: Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans). SU21: Utilisations par des consommateurs
<b>Catégories de produits [PC] :</b>	PC1: Adhésifs, produits d'étanchéité. PC4: Produits antigel et de dégivrage. PC8: Produits biocides. PC9a: Revêtements et peintures, solvants, diluants. PC9b: Charges, mastics, plâtre, pâte à modeler. PC9c: Peintures au doigt. PC15: Produits de traitement de surfaces non métalliques. PC18: Encres et toners. PC23: Produits pour tannage, teinture, imprégnation de finition et soin du cuir. PC24: Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage. PC31: Produits lustrant et mélanges de cires. PC34: Colorants pour textiles, produits de finition et d'imprégnation y compris agents de blanchiment et autres adjuvants de fabrication
<b>Désignation du scénario de contribution contrôlant l'exposition de l'environnement et catégorie ERC correspondante</b>	Revêtement. ERC8c: Utilisation intérieure à grande dispersion entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice . ERC8f: Utilisation extérieure à grande dispersion entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice .
<b>Liste des désignations des scénarios de contribution de travailleur et catégories PROC correspondantes</b>	Revêtement. PROC1: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable.. PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée. PROC3: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation). PROC4: Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition. PROC8a: Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées. PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées. PROC15: Utilisation en tant que réactif de laboratoire.

#### 2.1.1. Scénario de contribution d'exposition contrôlant l'exposition de l'environnement pour Revêtement.

##### Caractéristiques du produit

**Concentration de la substance dans un mélange** Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (sauf indication contraire).

**État physique** solide

##### Quantités utilisées

**Consommation annuelle à l'échelle communautaire** 4000 tonnes/an

**Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année):** 400 tonnes/an

**La partie du tonnage régional utilisée localement:** 0,002

**Jours d'émission (jours/année):** 365

##### Facteurs environnementaux non influencés par la gestion des risques

**Facteur local de dilution dans l'eau douce :** 10

**Facteur local de dilution dans l'eau de mer :** 100

##### Autres conditions d'exploitation affectant l'exposition de l'environnement

Type	Jours d'émission (jours/an)	Facteurs d'émission			Remarques
		Air	Terre	Eau	
	365	0	0	0,00011	

##### Mesures de gestion des risques (RMM)

**Conditions techniques et mesures au niveau du processus (source) pour empêcher le rejet** Le site doit se doter d'un plan déversements pour garantir la mise en place de mesures de sauvegarde adaptées qui minimisent l'impact des rejets épisodiques.

##### Conditions et mesures techniques sur site pour la réduction et la limitation des déversements, des émissions atmosphériques et des rejets dans le sol

**Air** Non disponible.

**Terre** Non disponible.

**Eau** Non disponible.

**Sédiment** Non disponible.

**Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets du site** Ne pas épandre les boues industrielles dans les sols naturels. empêcher l'envoi de la substance non diluée vers les eaux usées du site ou bien la récupérer.

#### Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées municipales

##### Taille du réseau municipal d'égouts/de l'usine de traitement des eaux usées municipales (m3/j)

**type** Station d'épuration STP municipale. Micro-station de dépuraton domestique.

**Débit de rejet** 2000

**Technique de traitement des boues** Ne pas utiliser les boues d'épuration comme engrais

#### Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer

##### Fraction de la quantité utilisée transférée au traitement externe des eaux usées

**Traitement approprié des déchets** éliminer les déchets des produits et les conteneurs utilisés selon le droit local en vigueur.

**Efficacité du traitement** Non disponible.

#### Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets

##### Fraction de la quantité utilisée transférée au traitement externe des eaux usées

**Opérations de récupération adaptées** enregistrement externe et recyclage des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

## 2.2.1. Scénario de contribution d'exposition contrôlant l'exposition des travailleurs pour Revêtement.

#### Caractéristiques du produit

**Concentration de la substance dans un mélange** Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (sauf indication contraire).

**Forme physique du produit** solide

**Pression de vapeur** Non disponible.

#### Quantités utilisées

Non disponible.

#### Fréquence et durée de l'utilisation

Non disponible.

#### Facteurs humains non influencés par la gestion des risques

#### Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des travailleurs

Non disponible.

#### Autres conditions opératoires pertinentes

Non disponible.

#### Mesures de gestion des risques (RMM)

**Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur** On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail. Le design du produit doit prévenir les déversements / fuites et les éclaboussures. Eviter le contact avec des outils et des objets contaminés. nettoyer quotidiennement les appareils et l'espace de travail. Contrôler la mise en place conforme des mesures de la gestion des risques et le respect des conditions de service.

**Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition** Non disponible.

**Conditions et mesures liées à l'évaluation de la protection individuelle, de l'hygiène et de la santé** Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (norme EN 374) s'il y a un risque de contact de la substance avec la peau.. Éliminer les impuretés/les quantités répandues directement après l'apparition. laver immédiatement les contaminations de la peau. faire une formation de base du personnel, afin que l'exposition soit minimisée et qu'éventuellement les problèmes de peau soient signalés. d'autres mesures de protection de la peau tels que des vêtements imperméables et un masque de protection lors des activités à haute propagation, menant vraisemblablement à la libération d'aérosols significatifs (p.e. pulvérisation) sont nécessaires.

### 3. Estimation de l'exposition

#### Environnement

Milieu	PEC	RCR (PEC/PNEC)	Méthode	Remarques
Air.	3,09E-06 mg/m <sup>3</sup>	L'usage est considéré comme sûr.	Modèle- EUSES utilisé.	
eau douce	1,76E-06 mg/L	0,0011	Modèle- EUSES utilisé.	
eau de mer	1,28E-06 mg/L	0,00802	Modèle- EUSES utilisé.	
sédiment d'eau douce	1,96E-04 mg/k poids humide	0,129	Modèle- EUSES utilisé.	
sédiment marin	1,42E-04 mg/k poids humide	0,936	Modèle- EUSES utilisé.	
terre	1,37E-04 mg/k poids humide	0,436	Modèle- EUSES utilisé.	
Station d'épuration	8,06E-06 mg/L	0,0000000806	Modèle- EUSES utilisé.	

#### Santé

Non disponible.

### 4. Guide destiné à l'utilisateur en aval pour déterminer s'il travaille dans les limites établies par l'ES

L'utilisateur en aval immédiat doit s'assurer qu'il opère dans les mesures de gestion de risques et les conditions opératoires décrites dans le scénario d'exposition. Si d'autres CO/RMM sont adoptés, l'utilisateur doit prouver que les mesures de gestion mises en œuvre sont satisfaisantes. Cela peut reposer sur une série de variables (et un logarithme approprié) qui ensemble indiquent la maîtrise du risque. Le cas échéant, si l'utilisateur en aval utilise d'autres méthodes, comme l'ajustement, il doit s'assurer qu'il respecte les limites fixées dans le scénario d'exposition.

## 13 - Scénario d'exposition de travailleur

### 1. Préparations et composés à base de polymères

#### Liste des descripteurs d'utilisation

<b>Secteurs d'utilisation</b>	SU0: Autres: SU22: Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)
<b>Désignation du scénario de contribution contrôlant l'exposition de l'environnement et catégorie ERC correspondante</b>	Préparations et composés à base de polymères ERC8a: Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts.
<b>Liste des désignations des scénarios de contribution de travailleur et catégories PROC correspondantes</b>	Préparations et composés à base de polymères PROC1: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable.. PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée. PROC3: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation). PROC4: Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition. PROC8a: Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées. PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées. PROC15: Utilisation en tant que réactif de laboratoire.

#### 2.1.1. Scénario de contribution d'exposition contrôlant l'exposition de l'environnement pour Préparations et composés à base de polymères

##### Caractéristiques du produit

<b>Concentration de la substance dans un mélange</b>	Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (sauf indication contraire).
<b>État physique</b>	solide

##### Quantités utilisées

<b>Consommation annuelle à l'échelle communautaire</b>	120 tonnes/an
<b>Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année):</b>	12 tonnes/an
<b>La partie du tonnage régional utilisée localement:</b>	0,0005
<b>Jours d'émission (jours/année):</b>	365

##### Facteurs environnementaux non influencés par la gestion des risques

<b>Facteur local de dilution dans l'eau douce :</b>	10
<b>Facteur local de dilution dans l'eau de mer :</b>	100

##### Autres conditions d'exploitation affectant l'exposition de l'environnement

Jours d'émission		Facteurs d'émission			Remarques
Type	(jours/an)	Air	Terre	Eau	
	365	0,98	0,01	0,01	

##### Mesures de gestion des risques (RMM)

<b>Conditions techniques et mesures au niveau du processus (source) pour empêcher le rejet</b>	Le site doit se doter d'un plan déversements pour garantir la mise en place de mesures de sauvegarde adaptées qui minimisent l'impact des rejets épisodiques.
--	---

##### Conditions et mesures techniques sur site pour la réduction et la limitation des déversements, des émissions atmosphériques et des rejets dans le sol

<b>Air</b>	Non disponible.
<b>Terre</b>	Non disponible.
<b>Eau</b>	Non disponible.
<b>Sédiment</b>	Non disponible.

<b>Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets du site</b>	Ne pas épandre les boues industrielles dans les sols naturels. empêcher l'envoi de la substance non diluée vers les eaux usées du site ou bien la récupérer.
--	--

##### Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées municipales

## Taille du réseau municipal d'égouts/de l'usine de traitement des eaux usées municipales (m3/j)

type	Station d'épuration STP municipale. Micro-station de dépuraton domestique.
Débit de rejet	2000
Technique de traitement des boues	Ne pas utiliser les boues d'épuration comme engrais

## Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer

### Fraction de la quantité utilisée transférée au traitement externe des eaux usées

Traitement approprié des déchets	éliminer les déchets des produits et les conteneurs utilisés selon le droit local en vigueur.
Efficacité du traitement	Non disponible.

## Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets

### Fraction de la quantité utilisée transférée au traitement externe des eaux usées

Opérations de récupération adaptées	enregistrement externe et recyclage des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.
-------------------------------------	--

## 2.2.1. Scénario de contribution d'exposition contrôlant l'exposition des travailleurs pour Préparations et composés à base de polymères

### Caractéristiques du produit

Concentration de la substance dans un mélange	Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (sauf indication contraire).
Forme physique du produit	solide
Pression de vapeur	Non disponible.

### Quantités utilisées

Non disponible.

### Fréquence et durée de l'utilisation

Non disponible.

### Facteurs humains non influencés par la gestion des risques

### Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des travailleurs

Non disponible.

### Autres conditions opératoires pertinentes

Non disponible.

### Mesures de gestion des risques (RMM)

**Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur** On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail. Le design du produit doit prévenir les déversements / fuites et les éclaboussures. Eviter le contact avec des outils et des objets contaminés. nettoyer quotidiennement les appareils et l'espace de travail. Contrôler la mise en place conforme des mesures de la gestion des risques et le respect des conditions de service.

**Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition** Non disponible.

**Conditions et mesures liées à l'évaluation de la protection individuelle, de l'hygiène et de la santé** Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (norme EN 374) s'il y a un risque de contact de la substance avec la peau.. Éliminer les impuretés/les quantités répandues directement après l'apparition. laver immédiatement les contaminations de la peau. faire une formation de base du personnel, afin que l'exposition soit minimisée et qu'éventuellement les problèmes de peau soient signalés. d'autres mesures de protection de la peau tels que des vêtements imperméables et un masque de protection lors des activités à haute propagation, menant vraisemblablement à la libération d'aérosols significatifs (p.e. pulvérisation) sont nécessaires.

## 3. Estimation de l'exposition

### Environnement

Milieu	PEC	RCR (PEC/PNEC)	Méthode	Remarques
Air.	7,57E-06 mg/m3	L'usage est considéré comme sûr.	Modèle- EUSES utilisé.	
eau douce	1,51E-06 mg/L	0,000944	Modèle- EUSES utilisé.	
eau de mer	9,07E-07 mg/L	0,00567	Modèle- EUSES utilisé.	

sédiment d'eau douce	1,68E-04 mg/k poids humide	0,11	Modèle- EUSES utilisé.
sédiment marin	1,01E-04 mg/k poids humide	0,661	Modèle- EUSES utilisé.
terre	9,93E-05 mg/k poids humide	0,312	Modèle- EUSES utilisé.
Station d'épuration	5,52E-06 mg/L	0,00000000552	Modèle- EUSES utilisé.

#### Santé

Non disponible.

#### 4. Guide destiné à l'utilisateur en aval pour déterminer s'il travaille dans les limites établies par l'ES

L'utilisateur en aval immédiat doit s'assurer qu'il opère dans les mesures de gestion de risques et les conditions opératoires décrites dans le scénario d'exposition. Si d'autres CO/RMM sont adoptés, l'utilisateur doit prouver que les mesures de gestion mises en œuvre sont satisfaisantes. Cela peut reposer sur une série de variables (et un logarithme approprié) qui ensemble indiquent la maîtrise du risque. Le cas échéant, si l'utilisateur en aval utilise d'autres méthodes, comme l'ajustement, il doit s'assurer qu'il respecte les limites fixées dans le scénario d'exposition.

## 14 - Scénario d'exposition de travailleur

### 1. Carburants

#### Liste des descripteurs d'utilisation

<b>Secteurs d'utilisation</b>	SU0: Autres: SU22: Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans). SU21: Utilisations par des consommateurs
<b>Désignation du scénario de contribution contrôlant l'exposition de l'environnement et catégorie ERC correspondante</b>	Carburants ERC9a: Utilisation intérieure à grande dispersion de substances en systèmes clos . ERC9b: Utilisation extérieure à grande dispersion de substances en systèmes clos .
<b>Liste des désignations des scénarios de contribution de travailleur et catégories PROC correspondantes</b>	Carburants PROC1: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable.. PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée. PROC3: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation). PROC4: Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition. PROC8a: Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées. PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées. PROC15: Utilisation en tant que réactif de laboratoire.

#### 2.1.1. Scénario de contribution d'exposition contrôlant l'exposition de l'environnement pour Carburants

##### Caractéristiques du produit

<b>Concentration de la substance dans un mélange</b>	Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (sauf indication contraire).
<b>État physique</b>	solide

##### Quantités utilisées

<b>Consommation annuelle à l'échelle communautaire</b>	1 tonnes/an
<b>Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année):</b>	0,1 tonnes/an
<b>La partie du tonnage régional utilisée localement:</b>	0,0005
<b>Jours d'émission (jours/année):</b>	365

##### Facteurs environnementaux non influencés par la gestion des risques

<b>Facteur local de dilution dans l'eau douce :</b>	10
<b>Facteur local de dilution dans l'eau de mer :</b>	100

##### Autres conditions d'exploitation affectant l'exposition de l'environnement

Type	Jours d'émission		Facteurs d'émission		Remarques
	(jours/an)	Air	Terre	Eau	
	365	0,0001	0,00001	0,00001	

##### Mesures de gestion des risques (RMM)

<b>Conditions techniques et mesures au niveau du processus (source) pour empêcher le rejet</b>	Le site doit se doter d'un plan déversements pour garantir la mise en place de mesures de sauvegarde adaptées qui minimisent l'impact des rejets épisodiques.
--	---

##### Conditions et mesures techniques sur site pour la réduction et la limitation des déversements, des émissions atmosphériques et des rejets dans le sol

<b>Air</b>	Non disponible.
<b>Terre</b>	Non disponible.
<b>Eau</b>	Non disponible.
<b>Sédiment</b>	Non disponible.

<b>Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets du site</b>	Ne pas épandre les boues industrielles dans les sols naturels. empêcher l'envoi de la substance non diluée vers les eaux usées du site ou bien la récupérer.
--	--

##### Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées municipales

## Taille du réseau municipal d'égouts/de l'usine de traitement des eaux usées municipales (m3/j)

type	Station d'épuration STP municipale. Micro-station de dépuración domestique.
Débit de rejet	2000
Technique de traitement des boues	Ne pas utiliser les boues d'épuration comme engrais

## Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer

### Fraction de la quantité utilisée transférée au traitement externe des eaux usées

Traitement approprié des déchets	éliminer les déchets des produits et les conteneurs utilisés selon le droit local en vigueur.
Efficacité du traitement	Non disponible.

## Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets

### Fraction de la quantité utilisée transférée au traitement externe des eaux usées

Opérations de récupération adaptées	enregistrement externe et recyclage des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.
-------------------------------------	--

## 2.2.1. Scénario de contribution d'exposition contrôlant l'exposition des travailleurs pour Carburants

### Caractéristiques du produit

Concentration de la substance dans un mélange	Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (sauf indication contraire).
Forme physique du produit	solide
Pression de vapeur	Non disponible.

### Quantités utilisées

Non disponible.

### Fréquence et durée de l'utilisation

Non disponible.

### Facteurs humains non influencés par la gestion des risques

### Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des travailleurs

Non disponible.

### Autres conditions opératoires pertinentes

Non disponible.

### Mesures de gestion des risques (RMM)

**Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur** On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail. Le design du produit doit prévenir les déversements / fuites et les éclaboussures. Eviter le contact avec des outils et des objets contaminés. nettoyer quotidiennement les appareils et l'espace de travail. Contrôler la mise en place conforme des mesures de la gestion des risques et le respect des conditions de service.

**Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition** Non disponible.

**Conditions et mesures liées à l'évaluation de la protection individuelle, de l'hygiène et de la santé** Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (norme EN 374) s'il y a un risque de contact de la substance avec la peau.. Éliminer les impuretés/les quantités répandues directement après l'apparition. laver immédiatement les contaminations de la peau. faire une formation de base du personnel, afin que l'exposition soit minimisée et qu'éventuellement les problèmes de peau soient signalés. d'autres mesures de protection de la peau tels que des vêtements imperméables et un masque de protection lors des activités à haute propagation, menant vraisemblablement à la libération d'aérosols significatifs (p.e. pulvérisation) sont nécessaires.

## 3. Estimation de l'exposition

### Environnement

Milieu	PEC	RCR (PEC/PNEC)	Méthode	Remarques
Air.	3,08E-06 mg/m3	L'usage est considéré comme sûr.	Modèle- EUSES utilisé.	
eau douce	9,63E-07 mg/L	0,000602	Modèle- EUSES utilisé.	
eau de mer	8,81E-08 mg/L	0,00055	Modèle- EUSES utilisé.	
sédiment d'eau douce	1,07E-04 mg/k poids humide	0,0703	Modèle- EUSES utilisé.	



sédiment marin	9,77E-06 mg/k poids humide	0,0642	Modèle- EUSES utilisé.
terre	3,28E-06 mg/k poids humide	0,00827	Modèle- EUSES utilisé.
Station d'épuration	4,60E-11 mg/L	0,00000000000004	Modèle- EUSES utilisé.

#### Santé

Non disponible.

#### 4. Guide destiné à l'utilisateur en aval pour déterminer s'il travaille dans les limites établies par l'ES

L'utilisateur en aval immédiat doit s'assurer qu'il opère dans les mesures de gestion de risques et les conditions opératoires décrites dans le scénario d'exposition. Si d'autres CO/RMM sont adoptés, l'utilisateur doit prouver que les mesures de gestion mises en œuvre sont satisfaisantes. Cela peut reposer sur une série de variables (et un logarithme approprié) qui ensemble indiquent la maîtrise du risque. Le cas échéant, si l'utilisateur en aval utilise d'autres méthodes, comme l'ajustement, il doit s'assurer qu'il respecte les limites fixées dans le scénario d'exposition.

## 15 - Scénario d'exposition de travailleur

### 1. Usage en laboratoire

#### Liste des descripteurs d'utilisation

<b>Secteurs d'utilisation</b>	SU0: Autres: SU22: Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)
<b>Désignation du scénario de contribution contrôlant l'exposition de l'environnement et catégorie ERC correspondante</b>	Usage en laboratoire ERC8d: Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts.
<b>Liste des désignations des scénarios de contribution de travailleur et catégories PROC correspondantes</b>	Usage en laboratoire PROC1: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable.. PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée. PROC3: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation). PROC4: Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition. PROC8a: Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées. PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées. PROC15: Utilisation en tant que réactif de laboratoire.

#### 2.1.1. Scénario de contribution d'exposition contrôlant l'exposition de l'environnement pour Usage en laboratoire

##### Caractéristiques du produit

<b>Concentration de la substance dans un mélange</b>	Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (sauf indication contraire).
<b>État physique</b>	solide

##### Quantités utilisées

<b>Consommation annuelle à l'échelle communautaire</b>	1 tonnes/an
<b>Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année):</b>	0,1 tonnes/an
<b>La partie du tonnage régional utilisée localement:</b>	0,0005
<b>Jours d'émission (jours/année):</b>	365

##### Facteurs environnementaux non influencés par la gestion des risques

<b>Facteur local de dilution dans l'eau douce :</b>	10
<b>Facteur local de dilution dans l'eau de mer :</b>	100

##### Autres conditions d'exploitation affectant l'exposition de l'environnement

Jours d'émission		Facteurs d'émission			Remarques
Type	(jours/an)	Air	Terre	Eau	
	365	0,5	0	0,5	

##### Mesures de gestion des risques (RMM)

<b>Conditions techniques et mesures au niveau du processus (source) pour empêcher le rejet</b>	Le site doit se doter d'un plan déversements pour garantir la mise en place de mesures de sauvegarde adaptées qui minimisent l'impact des rejets épisodiques.
--	---

##### Conditions et mesures techniques sur site pour la réduction et la limitation des déversements, des émissions atmosphériques et des rejets dans le sol

<b>Air</b>	Non disponible.
<b>Terre</b>	Non disponible.
<b>Eau</b>	Non disponible.
<b>Sédiment</b>	Non disponible.

<b>Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets du site</b>	Ne pas épandre les boues industrielles dans les sols naturels. empêcher l'envoi de la substance non diluée vers les eaux usées du site ou bien la récupérer.
--	--

##### Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées municipales

### Taille du réseau municipal d'égouts/de l'usine de traitement des eaux usées municipales (m3/j)

type	Station d'épuration STP municipale. Micro-station de dépuraton domestique.
Débit de rejet	2000
Technique de traitement des boues	Ne pas utiliser les boues d'épuration comme engrais

### Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer

#### Fraction de la quantité utilisée transférée au traitement externe des eaux usées

Traitement approprié des déchets	éliminer les déchets des produits et les conteneurs utilisés selon le droit local en vigueur.
Efficacité du traitement	Non disponible.

### Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets

#### Fraction de la quantité utilisée transférée au traitement externe des eaux usées

Opérations de récupération adaptées	enregistrement externe et recyclage des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.
-------------------------------------	--

## 2.2.1. Scénario de contribution d'exposition contrôlant l'exposition des travailleurs pour Usage en laboratoire

### Caractéristiques du produit

Concentration de la substance dans un mélange	Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (sauf indication contraire).
Forme physique du produit	solide
Pression de vapeur	Non disponible.

### Quantités utilisées

Non disponible.

### Fréquence et durée de l'utilisation

Non disponible.

### Facteurs humains non influencés par la gestion des risques

### Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des travailleurs

Non disponible.

### Autres conditions opératoires pertinentes

Non disponible.

### Mesures de gestion des risques (RMM)

**Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur** On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail. Le design du produit doit prévenir les déversements / fuites et les éclaboussures. Eviter le contact avec des outils et des objets contaminés. nettoyer quotidiennement les appareils et l'espace de travail. Contrôler la mise en place conforme des mesures de la gestion des risques et le respect des conditions de service.

**Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition** Non disponible.

**Conditions et mesures liées à l'évaluation de la protection individuelle, de l'hygiène et de la santé** Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (norme EN 374) s'il y a un risque de contact de la substance avec la peau.. Éliminer les impuretés/les quantités répandues directement après l'apparition. laver immédiatement les contaminations de la peau. faire une formation de base du personnel, afin que l'exposition soit minimisée et qu'éventuellement les problèmes de peau soient signalés. d'autres mesures de protection de la peau tels que des vêtements imperméables et un masque de protection lors des activités à haute propagation, menant vraisemblablement à la libération d'aérosols significatifs (p.e. pulvérisation) sont nécessaires.

## 3. Estimation de l'exposition

### Environnement

Milieu	PEC	RCR (PEC/PNEC)	Méthode	Remarques
Air.	3,10E-06 mg/m3	L'usage est considéré comme sûr.	Modèle- EUSES utilisé.	
eau douce	1,19E-06 mg/L	0,000744	Modèle- EUSES utilisé.	
eau de mer	4,29E-07 mg/L	0,00268	Modèle- EUSES utilisé.	

sédiment d'eau douce	1,32E-04 mg/k poids humide	0,0868	Modèle- EUSES utilisé.
sédiment marin	4,76E-05 mg/k poids humide	0,313	Modèle- EUSES utilisé.
terre	4,15E-05 mg/k poids humide	0,13	Modèle- EUSES utilisé.
Station d'épuration	2,30E-06 mg/L	0,0000000023	Modèle- EUSES utilisé.

#### Santé

Non disponible.

#### 4. Guide destiné à l'utilisateur en aval pour déterminer s'il travaille dans les limites établies par l'ES

L'utilisateur en aval immédiat doit s'assurer qu'il opère dans les mesures de gestion de risques et les conditions opératoires décrites dans le scénario d'exposition. Si d'autres CO/RMM sont adoptés, l'utilisateur doit prouver que les mesures de gestion mises en œuvre sont satisfaisantes. Cela peut reposer sur une série de variables (et un logarithme approprié) qui ensemble indiquent la maîtrise du risque. Le cas échéant, si l'utilisateur en aval utilise d'autres méthodes, comme l'ajustement, il doit s'assurer qu'il respecte les limites fixées dans le scénario d'exposition.